

vivre à **PLOEMEL**



Zoom sur un service municipal

La restauration scolaire bien plus qu'une simple mission

Ploemel 2030

Inauguration de deux équipements majeurs

Service à la population

Rendez-vous aux urnes les 15 et 22 mars 2026

Sommaire



Enfance-jeunesse Le CMJ au Sénat !

Les jeunes élus du CMJ ont vécu une expérience marquante à Paris, découvrant le Sénat et l'Élysée au côté du sénateur Yves Bleunven, une immersion inspirante au cœur des institutions françaises.

Conseil municipal

8

Zoom sur un service municipal

12

La restauration scolaire bien plus qu'une simple mission !

Service à la population	14
Ploemel 2030	17
Finances	18
Travaux	19
Environnement	19
Enfance et jeunesse	20
Vie scolaire	24
CCAS	28
Vie culturelle & associative	31
Associations	35
AQTA interco'	41
Mon mémo	43
Agenda 2026	44

Vos élus à votre disposition sur rendez-vous



1
**Jean-Luc
Le Tallec**
Maire



2
Muriel Granger
1^{re} adjointe à la culture,
à la valorisation du patrimoine,
à la communication et
à l'événementiel



3
Claude Géronimi
2^{eme} adjoint à la finance et
à « Ploemel 2030 »



4
Morgan Le Boulaire
3^{eme} adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse



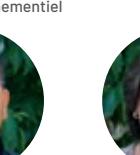
5
Christian Bouilly
4^{eme} adjoint aux travaux
et à l'urbanisme



6
Sylvie Morvant
5^{eme} adjointe aux affaires
sociales, à la santé et du
CCAS



7
Christophe Le Falher
6^{eme} adjoint à l'environnement
et au développement durable



8
Martine Roy
Déléguée aux affaires
scolaires



9
**Lénaïck
Le Port-Hellec**
Délégué à l'Intercommunalité



10
Éric Le Marec
Délégué aux travaux



11
Louis Le Belz
Délégué aux manifestations
et aux associations

UN SUJET À PROPOSER ? UNE REMARQUE ? CONTACTEZ-NOUS SUR MAIRIE@PLOEMEL.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Luc Le Tallec, Maire RÉALISATION : Muriel Granger, 1^{re} adjointe à la culture CONCEPTION : UC Création IMPRESSION : IOV Imprigraph Gpe Arradon 02 97 40 87 87 DÉPÔT LÉGAL : n°2967 - 1^{er} trimestre 2026 TIRAGE : 1790 exemplaires - Imprimé sur papier 100% recyclé - fabrication française CRÉDITS PHOTOS : commune de Ploemel, écoles, associations, AQTA, DepositPhotos



Jean-Luc Le Tallec
Maire de Ploemel

Édito

*Vœux 2026 de Jean-Luc Le Tallec, Maire,
le dimanche 18 janvier, à la salle polyvalente de Ploemel.*

Mesdames, Messieurs,
Chères Ploëmeloises et chers Ploëmelois,
Che(r)e(s) ami(e)s,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve ce matin pour cette cérémonie de vœux. C'est toujours un moment particulier, un moment où nous prenons le temps de nous revoir, de discuter ensemble et, bien entendu, de fêter la nouvelle année. Aujourd'hui, pour moi, ce moment a une saveur toute particulière : c'est en effet avec une certaine nostalgie, mais aussi une grande émotion, que je prononce, devant vous, ma dernière intervention en tant que Maire de PLOEMEL. Ces années passées à vos côtés ont été riches, intenses, parfois exigeantes et compliquées, mais toujours passionnantes. Ensemble, nous avons vu notre commune se développer, tout en préservant ce qui fait son âme et son authenticité.

Au-delà des réalisations, ce sont l'**esprit d'équipe et l'engagement collectif** qui m'ont le plus marqué. Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à cette aventure : les groupes d'élus, nos agents communaux, les associations et leurs bénévoles, le monde agricole et agro-alimentaire, les entreprises, artisans commerçants, les professionnels de santé et, bien entendu, l'ensemble des habitants. **Vous êtes le cœur battant et vivant de notre commune.**

Un long chemin parcouru pour Ploemel, dont l'évolution démographique est rassurante.

Je suis arrivé au conseil municipal en 2001, sans imaginer que cette aventure durera 25 ans ! D'abord conseiller, puis adjoint aux affaires sociales, et enfin maire, j'ai eu le privilège de voir notre commune évoluer favorablement - et je crois qu'elle m'a fait évoluer aussi... - Je mesure le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir.

Au cours de ces 25 années, j'ai eu la chance de travailler avec des personnes impliquées, toujours prêtes à donner de leur temps pour leur commune. Parce que soyons honnêtes et sincères : on ne s'investit pas dans la vie municipale pour la gloire, les honneurs, le profit ou ses propres intérêts, mais pour la priorité des priorités : **faire de sa**

commune un territoire dynamique, en plein essor, où il fait bon vivre, aujourd'hui comme demain...

Cet objectif a été et est toujours notre leitmotiv au quotidien et, quoi de mieux que les chiffres du recensement officiel de 2025, pour le démontrer et confirmer ainsi la belle attractivité de Ploemel. Tenez-vous bien : En 2 ans, notre population est passée de 3 175 habitants à 3 306, soit une augmentation de + 4,1 % ou, en valeur absolue, 131 personnes en plus. Cette hausse n'est pas uniquement dûe à la municipalité - j'en conviens - mais à chaque fois que possible, nous y avons contribué... Néanmoins, mon équipe et moi-même avons toujours préconisé une évolution modérée ou mesurée de notre population, en tentant de conjuguer au mieux 3 choses essentielles :

- Le développement harmonieux de notre village ;
- Notre authenticité rurale ;
- Et le bien-vivre ensemble.

C'est cette volonté de sauvegarder notre propre identité, de privilégier notre cadre de vie et de ne pas se laisser « déborder ou envahir massivement » et ainsi, ne plus pouvoir reconnaître son territoire, qui nous a conduits notamment à taxer davantage les résidents secondaires... A contrario, nous cherchons, directement ou indirectement, à faire venir de nouveaux habitants à l'année, en assurant, autant que possible, la mixité sociale. C'est le cas, par exemple, de l'aménagement de la ZAC en plusieurs tranches, de la création de lotissements privés, de la délivrance de permis de construire conformes au PLU et aussi de la réalisation, sur le périmètre communal, de nombreuses transactions immobilières notariales.

C'est très important de s'attarder sur les chiffres du dernier recensement, qui traduisent vraiment la vitalité de notre commune : Concrètement, voir arriver de nouveaux foyers avec des enfants, c'est tout d'abord favoriser les différents modes de garde de nos bambins, c'est aussi compter davantage d'élèves dans les écoles, c'est encore leur offrir un panel d'activités utiles et de loisirs diversifiés, c'est également renforcer les services et accroître les équipements adaptés à eux, mais aussi à leurs familles, aux actifs et à toutes les catégories de citoyens...

... suite →

Vœux 2026, de Jean-Luc Le Tallec, Maire, le dimanche 18 janvier,
à la salle polyvalente de Ploemel.

Je le dis et le redis : Nous avons besoin de chacune et chacun d'entre vous et nous sommes soucieux de répondre, autant que possible, à toutes vos attentes !

La difficile mission d'un maire

Il n'empêche que, même avec des indicateurs démonographiques très positifs, **le quotidien d'un maire n'est pas de tout repos : c'est devenu aujourd'hui un véritable sacerdoce** ! Ce n'est pas une injure que de l'affirmer ; c'est juste un constat : avoir des convictions, la volonté de comprendre pour mieux réussir ou l'envie de faire tout simplement, ne suffisent plus...

Il faut bien se l'avouer : Flatter la population, c'est très facile ; mais la servir, c'est autrement plus difficile... Il faut savoir en permanence apprendre et se remettre à niveau, écouter et surtout entendre, partager, négocier, fixer des limites, parfois renoncer, faire face à l'adversité et à l'agressivité et, au final, toujours répondre et décider, en son âme et conscience..., sans oublier de réussir à maintenir l'unité indispensable de son équipe municipale, composée de 23 personnalités différentes, ayant chacune et chacun beaucoup d'atouts à faire valoir.

La crise COVID en est un très bon exemple : 2020 et 2021 illustrent parfaitement la détermination et le dévouement des maires à l'égard de leurs citoyens et de leurs communes respectives. Ces 2 années-là ont en effet marqué un tournant dans la vie municipale.

Et, depuis 5/6 ans, tout s'est complexifié :

- Une pression financière croissante et restrictive ;
- Une accélération (amorcée depuis déjà un moment) du dérèglement climatique et des phénomènes météo extrêmes ;
- Une réglementation et des normes urbanistiques de plus en plus lourdes, conjuguées à une crise du logement sans précédent ;
- Une insécurité de plus en plus prégnante ;
- Des relations humaines moins faciles à gérer, conjuguées à la montée des incivilités ;
- Sans compter les difficultés de recrutement de fonctionnaires communaux dans certains domaines d'expertise.

Le maire est perçu comme responsable de tout, alors que sa place dans le mille-feuilles institutionnel et administratif est restreinte, avec des marges de manœuvre limitées. **C'est une fonction qui, sur la durée, isole...** Même si sa mission 1^{ère} est d'incarner le service de proximité et même si le statut de l'élu local a été récemment amélioré, - ce dont, je me félicite - **il ne bénéficie toujours pas de compétences absolues ou entières** et donc, de moyens d'agir plus efficacement et plus rapidement...

Ce long chemin que j'ai été amené à parcourir en faveur de Ploemel me fait dire que, même si les citoyens veulent tout et tout de suite, car ils ont des droits sans toutefois s'interroger sur leurs propres devoirs, **le maire que je suis doit, en toutes circonstances, conserver une ligne de conduite et une éthique exemplaires... C'est ce qui fait SA FORCE et SA LÉGITIMITÉ !**

Face à ce constat un peu « désabusé » sur le rôle d'un maire, heureusement, d'autres choses sont à mettre en avant, dont, en priorité, les rencontres que j'estime très enrichissantes : celles avec les habitants, les associations et leurs bénévoles, celles avec les agriculteurs, entrepreneurs, artisans et commerçants, celles avec les acteurs sociaux, médicaux et paramédicaux, celles avec les élus, les agents communaux, les partenaires institutionnels, publics et privés... Toutes ces personnes qui font vivre Ploemel !

Aujourd'hui, je ressens avant tout de la gratitude : envers celles et ceux qui m'ont fait confiance, qui m'ont accompagné, et qui continuent de croire au potentiel de notre commune.

Un village qui avance de manière positive et utile...

Je reviens sur l'incendie volontaire de 2019, qui a totalement saccagé l'espace du Groëz-Ven et qui nous a mis, il faut l'avouer, un gros coup au moral. Il a bousculé notre feuille de route initiale en nous obligeant à revoir nos priorités. C'est aussi cela le quotidien d'une municipalité : être mis devant des actes délictueux commis par des personnes malveillantes, où nous sommes victimes plutôt que responsables...

Il n'empêche que, malgré ce coup du sort, nous avons réussi à transformer, petit à petit, notre commune en préservant son identité et son équilibre. Chaque projet a été pensé pour répondre à des besoins, améliorer le quotidien et préparer l'avenir. Bien qu'il me soit interdit de dresser un bilan détaillé de nos actions en période préélectorale, je tiens néanmoins à vous citer les opérations les plus structurantes de mes 2 mandats successifs :

- Notre première réalisation, à la demande expresse de nos administrés, préoccupés du sort réservé à leurs futurs défunt, a été **l'agrandissement et la transformation complète de notre cimetière communal**. Ce dossier était fondamental pour nos Ploëmelois : nous devions nous en charger en toute 1^{ère} urgence, afin de lever les inquiétudes et favoriser le bien-être des uns et des autres.
- Nous avons enchaîné rapidement sur la **vente de nombreux terrains appartenant au CCAS qui, à brève échéance, seraient devenus non constructibles**. Ces transactions foncières ont pu, bien évidemment, profiter à de jeunes familles avec enfants, aux revenus modestes.

Ont suivi ensuite les chantiers de :

- **La mairie**, entièrement rénovée, qui offre désormais un lieu d'accueil plus fonctionnel et convivial, ouvert à l'ensemble des administrés ;
- **La médiathèque**, totalement repensée, qui est devenue un véritable lieu culturel et de partage pour toutes et tous ;
- **Le complexe sports et loisirs**, qui symbolise le dynamisme de notre commune et la vitalité de son tissu associatif ;
- **Le restaurant municipal**, qui n'est pas seulement une cantine : c'est un espace de convivialité où se croisent toutes les générations autour d'une cuisine locale et de qualité ;

- **La nouvelle MAM** (maison d'assistantes maternelles), qui peut accueillir jusqu'à 16 bébés ou bambins ;
- **Un ensemble sportif à Kermarquer**, qui a été remis aux normes et rééquipé régulièrement pour le plus grand bonheur de nos jeunes, filles et garçons, férus de sports et d'activités physiques et **un city-stade**, qui ravit nos enfants et adolescents ;
- **Le skatepark et l'aménagement régulier du parc de « Mané-Bogad »**, avec notamment la création de parcours sportifs et l'installation de nouveaux jeux ;
- Et pour conclure, **l'installation de la vidéoprotection** à des endroits stratégiques et **la participation citoyenne** sur l'ensemble du réseau communal, indispensables à une plus grande tranquillité de nos habitants.

Ces réalisations ne sont pas seulement des équipements nécessaires, des bâtiments nouvellement construits ou des espaces réaménagés : ce sont des lieux de rencontre, de lien et de partage dont je suis fier. Elles incarnent notre façon de bâtir un village où l'intérêt collectif prime toujours et où chacun trouve sa place.

Ensemble, nous avons montré qu'il est possible d'avancer efficacement sans renier ce que nous sommes. Je ne renie rien de ce que j'ai entrepris ; le verbe « capituler » ne figure pas dans mon vocabulaire, ni dans celui d'aucun des maires ici présents. Mais parfois, même si la détermination et la volonté guident nos pas, on n'y parvient pas...

C'est le cas de **l'installation d'une supérette dans notre bourg**. Ce que nous n'avons pas réussi à faire dans ce dossier prend malheureusement le pas sur tout le reste et sur tous les services et investissements menés à bien... C'est dommage ! Il n'empêche que vous, Ploëmeloises et Ploëmelois, devez savoir que la municipalité s'est beaucoup impliquée pour voir aboutir ce projet, comme :

- Le soutien logistique et administratif à la transformation d'un ensemble bâti avec espace parking au centre-bourg,
- La cession d'un, voire 2 terrains communaux,
- La mise à disposition d'un ou 2 bâtiments publics à rénover,
- La modification de certaines règles d'urbanisme... offrant ainsi des marges de manœuvre indéniables à des porteurs de projets potentiels.

Mais, quels que soient les gages donnés, les efforts consentis et les meilleurs compromis recherchés, nos investisseurs privés ont toujours été frileux à s'engager dans le contexte actuel, de plus en plus anxiogène... J'ai parfaitement conscience de cet échec dont j'assume ma part de responsabilité ; mais pas l'entièvre responsabilité.

Je le dis et le redis : la mise en place et la gestion d'un commerce alimentaire ne sont pas une chose publique ; mais une chose privée avec intérêt au bénéfices ; autrement, ça ne marche pas et c'est à perte pour vous, contribuables ploëmelois, au détriment d'autres projets salutaires, de compétence communale...

La nouvelle équipe, issue du prochain scrutin en mars, aura peut-être, et je l'espère sincèrement, d'autres opportunités à saisir ou, alors, elle affichera une stratégie différente de la nôtre... Ce sera son choix et je le respecterai !

Néanmoins, pour ce sujet-là, comme pour d'autres, je souhaite, dans un avenir plus ou moins proche et avec l'optimisme qui me caractérise, que le contexte international, européen, national et que l'environnement économique et financier soient plus propices à la réalisation d'opérations d'aménagement structurantes et utiles au territoire.

Une commune qui conserve son identité rurale

Il n'empêche que, même sans supérette, Ploemel reste fidèle à son esprit d'origine : un lieu vivant entre passé, présent et avenir. Nos chemins pédestres, nos chapelles, nos calvaires, nos fontaines et nos paysages verdoyants rappellent nos racines et notre patrimoine rural. La campagne n'est pas qu'un décor : c'est un cadre de vie partagé, respecté et valorisé.

Ici, on respire, on s'entraide, on se retrouve. La convivialité et la solidarité se vivent au quotidien. Et même si, parfois, on râle un peu ou beaucoup – c'est aussi ça, le charme de Ploemel – c'est toujours avec le cœur et la fierté d'appartenir à ce territoire.

Une commune qui préserve le lien social et la solidarité

Si notre commune a su s'ouvrir aux autres, c'est aussi grâce à l'implication des membres du CCAS (centre communal d'action sociale), qui jouent pleinement leur rôle de proximité dans le cadre de leurs missions d'entraide et de soutien.

En tant qu'ancien adjoint aux affaires sociales, je suis particulièrement sensible à l'importance que revêt cette structure au sein de la collectivité et je souhaite le souligner une nouvelle fois : **le CCAS, c'est souvent, par humanité, la 1^{re} porte à laquelle on frappe dans une situation jugée difficile ou critique. Et c'est une porte qui doit en permanence rester ouverte...**

En parallèle à cette mission cruciale, le CCAS reste attentif aux besoins de la population et met en place des initiatives très porteuses, renforçant le lien social et la solidarité :

- comme le transport à la demande destiné aux personnes isolées ou sans solution de mobilité ;
- comme l'organisation d'événements rassembleurs, tels que les jeudis animés autour du jeu, les ateliers thématiques liés à la santé et à la nutrition, la journée festive dédiée aux séniors et les rencontres intergénérationnelles, etc... toutes ces prestations qui procurent, aux uns et aux autres, beaucoup de bonheur et de convivialité.

Un passage de relais serein

Aujourd'hui, j'ai choisi de passer le relais : un peu par la sérénité, mais surtout parce qu'il est important de laisser la place à de nouvelles énergies et initiatives. Je le fais avec sérénité, convaincu que la mairie sera entre de bonnes mains. C'est donc avec confiance et enthousiasme que je souhaite, à celles et ceux poursuivant l'aventure municipale, de donner, avec beaucoup d'ardeur, de détermination, de créativité et d'humilité, un bel avenir à notre commune.

... suite →

Vœux 2026, de Jean-Luc Le Tallec, Maire, le dimanche 19 janvier,
à la salle polyvalente de Ploemel.

Je resterai un Ploemelois parmi les autres – content de retrouver l'anonymat, mais toujours attentif à l'évolution de notre commune. Je regarderai d'un œil avisé les projets qui vont émerger et les initiatives locales qui vont dans le bon sens.

Remerciements

Tout d'abord à ma famille et à son soutien absolu

Comme je l'ai déjà dit, ces années passées au service de notre commune ont été intenses, passionnantes, parfois éprouvantes, mais toujours guidées par la volonté de mieux faire... Si j'ai pu tenir dans la durée, c'est aussi et surtout grâce à l'appui inconditionnel de la sphère privée : ma femme, Reine, mes enfants et la proche famille. Je veux leur dire aujourd'hui un immense MERCI :

- MERCI pour leur patience quand le temps manquait...
- MERCI pour leur compréhension quand les responsabilités et les décisions à prendre passaient au-dessus du reste.

Vous avez été à mes côtés en permanence. Vous m'avez soutenu, encouragé, parfois même porté. Tout au long de mes 2 mandats, vous avez accepté les contraintes, les absences, les imprévus... sans sourciller !

DU FOND DU CŒUR, MERCI !

Bien évidemment, rien de nos investissements et de nos actions bienfaitrices n'aurait été possible :

- **Sans mes 2 équipes d'élu(e)s chevronné(e)s**, qui ont porté tous les projets inscrits dans les programmes de mes 2 mandatures et presque totalement réalisés ;
- **Sans les membres du CCAS**, élus et personnes de la société civile, dont j'ai parlé à l'instant ;
- **Sans l'ensemble du personnel communal**, qu'ils soient de la filière administrative, technique, sociale, culturelle ou de la filière scolaire-jeunesse... Nos agents contribuent, toutes et tous, à la mise en œuvre de nos politiques d'aménagement et à la concrétisation d'actions de toute nature permettant d'améliorer ou de valoriser le quotidien : Ils embellissent notre cadre de vie ; ils offrent, aux petits comme aux grands, des services modernes et attrayants, ainsi que des activités et des loisirs pour tous les âges ; ils répondent, à chaque fois que possible, aux attentes nombreuses de chacune et de chacun ;
- **Sans Carole, notre directrice générale des services** : je souhaite tout spécialement mettre en lumière le rôle prépondérant de notre DGS, qui est le pivot central d'une collectivité comme la nôtre. Nous formons, tous les deux, un véritable tandem, sur lequel s'appuient tous les élus, tous les fonctionnaires (titulaires et contractuels), tous les partenaires publics et privés, etc... Carole a été et est le maillon indispensable au bon fonctionnement de notre mairie. Son expertise professionnelle, sa rigueur, son dévouement, ses capacités de coordinatrice, son esprit de synthèse, sa réactivité et ses qualités humaines sont toujours d'un précieux secours pour nous tous, élus municipaux, agents de la collectivité et structures annexes ;

• **Sans la policière municipale**, dont le rôle « ingrat » n'est pas facile à tenir... Agir avec autorité et, surtout, discernement, faire de la prévention, mais aussi de la répression, maintenir l'ordre à tout prix et améliorer la sécurité dans tous nos lieux afin de vivre un quotidien plus serein... Toutes ces missions sont utiles et salvatrices ; malheureusement, elles ne sont pas totalement bien perçues par les citoyens ; en revanche, elles sont mieux comprises par les écoles, les commerces du centre-bourg et les associations, notamment lors de leurs propres manifestations ;

Rien n'est possible non plus :

- **Sans les artisans, les commerçants, les agriculteurs et les entreprises**, qui sont les forces vives et économiques de notre territoire et qui participent à son développement ;
- **Sans les acteurs de la santé et les services d'ordre et de secours** (gendarmes et pompiers), qui nous portent assistance à chaque fois que nécessaire ;
- **Sans le tissu associatif et l'ensemble des bénévoles**, qui animent la commune ;
- **Et sans vous tous, Ploëmeloises et Ploëmelois**, qui faites vivre notre village.

DU FOND DU CŒUR, MERCI !

Avant de conclure avec mes derniers remerciements, un message tout particulier vers **nos jeunes, filles et garçons, qui se sont engagés au sein des différents CMJ** et qui ont travaillé à l'élaboration et à l'aboutissement de beaucoup d'animations ludiques et d'opérations d'équipements en faveur des enfants et adolescents ploëmelois ;

À ce sujet, je voudrais féliciter les membres du dernier CMJ, qui viennent de se voir décerner, par l'association des anciens conseillers généraux et maires du Morbihan, le diplôme d'**ACTION REMARQUABLE DES CMJ 2025**, pour l'organisation, cet été, au parc de Mané-Bogad, d'un pique-nique géant, rassemblant avec succès de nombreux foyers de la commune et des environs. J'y étais avec Reine ; c'était vraiment un moment convivial et très plaisant à vivre. Bravo à nos CMJ successifs qui ont, toutes et tous, l'envie d'agir et la volonté de voir aboutir des choses concrètes, qu'ils ont eux-mêmes initiées !

Vœux du Conseil Municipal des Jeunes

Mesdames, Messieurs,
Chers Ploëmeloises, chers Ploëmelois,
Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous intervenons aujourd'hui devant vous pour vous présenter le travail et l'engagement du Conseil Municipal des Jeunes de Ploemel. Cela fait tout juste un mois que le nouveau mandat du CMJ a débuté. Nous sommes toujours 14 élus, dont dix ont souhaité renouveler leur engagement. Cette année, nous avons

donc accueilli quatre nouveaux élus de CM1 : Gabin, Mina, Nathan et Lucie. Nous souhaitons remercier chaleureusement Juliette, Lia, Maxence et Léonie pour leur investissement lors du précédent mandat, et même pour certains, lors des mandats précédents. Un grand merci également à nos parents, qui nous accompagnent et nous soutiennent tout au long de ce mandat, ainsi qu'aux élues Martine et Morgan, et aux agents du service jeunesse, Brewen et Maud, pour leur disponibilité et leur accompagnement précieux.

L'année 2025 a été riche en projets et en actions :

Comme chaque année, nous avons participé aux cérémonies commémoratives, moments importants de mémoire et de transmission.

- Nous avons organisé une vente de bonbons et de popcorn lors d'une séance de cinéma, et choisi de reverser les bénéfices à la SPA.

- Le pique-nique géant a, une nouvelle fois, rassemblé plusieurs générations. Le concours de cabanes a été un vrai plus lors de cette édition.

À ce titre, nous recevrons prochainement le diplôme d'action remarquable des CMJ 2025 du Morbihan, décerné par l'Association des Anciens Conseillers Généraux, Départementaux, Maires et Adjoints du Morbihan.

- Soucieux de favoriser l'activité des jeunes, nous avons présenté notre projet de tyrolienne au parc de Mané Bogad au conseil municipal adulte. Ce projet a été soutenu, et grâce à l'aide de la commune et à une subvention d'AQTA, il pourra bientôt se concrétiser. Nous remercions l'ensemble des élus municipaux et communautaires pour leur accompagnement.

- Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé le concours des maisons, balcons et jardins décorés. Merci aux participants qui ont contribué à rendre notre commune encore plus belle en cette période de fêtes.

- L'année s'est terminée en beauté pour les CM et les collégiens avec l'organisation de la première boum de Noël, un moment très apprécié de tous.

- Enfin, l'un des moments les plus marquants de ce mandat restera sans doute notre visite au Sénat et au Palais de l'Élysée en septembre. Nous remercions à nouveau notre sénateur, Monsieur Yves Bleunven, pour son accueil. Ces idées ne sont qu'un début. Vos encouragements et votre participation sont importants pour nous. Nous vous donnerons donc rendez-vous très bientôt !

L'année 2026 s'annonce elle aussi riche en beaux projets. Lors de notre première réunion, il y a une dizaine de jours, de nombreuses idées ont émergé parmi lesquelles : un agrandissement du skate parc, le renouvellement de la boum et du concours de décos à Noël et notre pique-nique géant auquel nous vous espérons encore plus nombreux !

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des dates à retenir. Pour conclure, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal des Jeunes, nous vous souhaitons une très belle année 2026, remplie de moments heureux, de belles rencontres, de projets inspirants, et surtout, d'une bonne santé.

Bonne année à toutes et à tous !

Remerciements aussi à mes collègues, maires d'AQTA

Alors que mon mandat s'achève, je souhaite, avec émotion et gratitude, souligner que travailler à vos côtés, au sein de notre communauté de communes, a été pour moi bénéfique et m'a procuré autant de richesses humaines que professionnelles. Au fil des années, nous avons partagé des projets ambitieux, des moments de concertation intenses, parfois des débats et des désaccords, mais toujours dans le respect, l'écoute et la volonté commune d'agir pour le bien de nos habitants et de notre territoire.

Chacune et chacun d'entre vous a apporté sa sensibilité, son expertise et son engagement et c'est cette diversité qui fait la force de notre intercommunalité.

Je tiens à vous dire toute ma reconnaissance pour la confiance que vous m'avez témoignée, pour la qualité de nos échanges et pour la solidarité qui nous a permis d'avancer, même dans les périodes les plus exigeantes. Grâce à notre travail collectif, notre espace communautaire a grandi, évolué et s'est affirmé dans le paysage institutionnel morbihannais, voire régional.

En quittant mes fonctions, je garde la satisfaction du chemin parcouru ensemble et la chaleur des liens tissés au fil du temps. Je vous souhaite de poursuivre vos missions avec la même énergie, la même conviction et le même attachement à nos communes. Je resterai profondément lié à notre territoire et attentif aux actions que vous saurez mettre en place à l'échelle de notre pays.

Conclusion

Avant de vous laisser, toutes et tous, lever le verre de bienvenue à l'année 2026, un dernier mot à l'intention des Ploëmeloises et des Ploëmelois : simplement leur dire UN GRAND MERCI ; MERCI à toutes celles et à tous ceux qui font battre le cœur de Ploemel et qui participent, au quotidien, à son dynamisme et à son développement.

Je vous souhaite une belle année 2026, pleine de richesses et d'optimisme partagé. Que la santé, le bonheur et la convivialité soient au rendez-vous.

Et surtout, que la commune de Ploemel continue d'être ce qu'elle a toujours été : un vrai village, vivant et à taille humaine, un village où il fait bon grandir, s'épanouir et vieillir, où il fait bon vivre et travailler, et surtout... où il fait bon se retrouver.

Merci du fond du cœur, et vive PLOEMEL !

Jean-Luc Le Tallec
Maire de Ploemel

Extraits des séances

du Conseil Municipal

Finances · Urbanisme · Enfance-Jeunesse · Ressources humaines · Patrimoine
Intercommunalité · Affaires générales



25.09

CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2025

INTERCOMMUNALITÉ

Convention cadre de fonctionnement du réseau des médiathèques 2025-2030

La nouvelle convention de service commun s'appuie sur le schéma de développement de la lecture publique 2025/2030, qui définit les grandes orientations en

matière de coopération intercommunale. Afin de bénéficier des services du réseau des médiathèques, le conseil municipal décide de signer la nouvelle convention cadre de fonctionnement pour la période 2025/2030.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Approbation du rapport CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) - Transfert de gestion du multi-accueil "Ty Ar Vugale" de Landévant

Le conseil municipal décide d'approver le rapport de la CLECT évaluant le transfert de charges et de recettes liées au transfert de la gestion du multi-accueil « ty ar Vugale » de Landévant à la communauté de communes AQTA

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Convention avec AQTA pour l'organisation du spectacle "inarrêtable" le 29 novembre 2025

Le conseil municipal décide d'autoriser le maire à signer la convention avec AQTA pour l'organisation du spectacle « Inarrêtable » le 29 novembre. Ce spectacle est organisé dans le cadre de la première édition de la « semaine intercommunale de lutte contre les violences faites aux femmes ».

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

RESSOURCES HUMAINES

Mise à jour du tableau des emplois suite à avancement de grade

Compte tenu du départ d'un agent à la retraite au service administratif, et du recrutement d'un nouvel agent, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des emplois. Le conseil municipal décide :

- la suppression d'un emploi de rédacteur principal de 2^{ème} classe temps complet ;
- la création d'un emploi de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Participation financière à la protection sociale des agents (prévoyance et santé)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'adhérer à la convention « Risque Prévoyance » souscrite par le CDG 56 représenté par Collectteam à partir du 1^{er} janvier 2026, avec une participation de 7 € brut par mois par agent ;

- d'adhérer à la convention risque santé souscrite par le CDG de la FPT représentée par Relyens SPS à partir du 1^{er} janvier 2026 avec une participation brut de 15 € par mois par agent.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

Participation au financement du véhicule publicitaire

19 entreprises et/ou commerces ont réservé un emplacement sur le véhicule. Le conseil municipal décide de participer au financement de l'emplacement restant pour un coût de 3600 € pour trois ans, soit 1200 € par an.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Adhésion à l'association des collectivités forestières

Le conseil municipal décide d'adhérer à l'association des collectivités forestières dans le but de valoriser la forêt et les produits du bois, pour un montant de 500 € /an.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Admission en non-valeur d'une créance

Le conseil municipal, sur proposition du Trésorier d'Auray, décide d'admettre en non valeur des sommes jugées irre-couvrables du budget 2023 pour un total de 104,77 €.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Décision modificative N°4 au budget principal : intégration des frais d'études

Les frais d'études qui ont fait l'objet de travaux et inscrits au 2031 doivent être intégrés au patrimoine de la commune une fois les travaux réalisés. Ce traitement comptable permet de récupérer de la TVA. Ces opérations d'ordre budgétaire n'ont pas d'incidence sur le budget. Le conseil municipal décide d'adopter la décision modificative N°4 pour les études APAVE pour la MAM, l'étude de faisabilité des vestiaires femmes au stade.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

ENFANCE - JEUNESSE

Mise à jour des règlements des services

Consultable sur le site internet, rubrique enfance jeunesse.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Tarification des activités

Consultable sur le site internet, rubrique enfance jeunesse.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

AFFAIRES GÉNÉRALES

Convention de mise à disposition des équipements du stade avec la ligue et le district

Suite à l'accord de subvention pour la réalisation des travaux de vestiaire au stade, la ligue de Bretagne a demandé à la commune de conventionner pour la mise à disposition des équipements du stade de Kermarquer. Cette convention est établie pour une durée de 5 années (2025/2029).

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

HABITAT

Avis sur le projet de vente de la résidence Er Lannec

Espacil Habitat demande l'avis de la commune et de la préfecture pour vendre la résidence Er Lannec (5 logements sociaux restants). Une délibération de 2009 avait déjà autorisé la vente des 8 logements, dont 3 sont déjà vendus. La vente se ferait via le Bail Réel Solidaire (BRS) afin de permettre aux locataires modestes d'acheter leur logement avec une décote. Les locataires pourront accepter ou refuser l'achat et conserver leur statut de locataire. Les logements concernés sont 4 T2 (49,3 m²) et 1 T3 (62,5 m²). Le conseil municipal décide de donner un avis favorable à ESPACIL pour la vente des 5 logements avec le BRS.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

ENVIRONNEMENT

Approbation de l'engagement de la Commune dans le dispositif DFCI

Considérant que la commune de Ploemel est classée à risque par arrêté préfectoral et que les enjeux de protection des biens et des personnes sont importants, le conseil municipal décide d'approuver l'engagement de la commune dans le plan de protection des massifs des landes alréennes.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

URBANISME

Abrogation de la décision du conseil municipal du 31 août 2006 relative aux voiries des impasses Pont-Er-Len et Lann Er Laneu

Abroge la décision du conseil municipal du 31 août 2006 relative au transfert des lotissements Pont-Er-Len et Letrouit dans la voirie communale.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

... suite →

20.11CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 NOVEMBRE 2025**INTERCOMMUNALITÉ****Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de la gestion des déchets ménagers et assimilés**

Ce rapport est établi par AQTA qui a la compétence. Le conseil municipal ne formule pas de remarques.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement

Ce rapport est établi par AQTA qui a la compétence. Le conseil municipal ne formule pas de remarques.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Rapport annuel 2024 de la SPL Auray Carnac Quiberon Tourisme

Ce rapport est établi par la SPL qui a la compétence Tourisme. Le conseil municipal ne formule pas de remarques.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Approbation de la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan (Morbihan Énergies)

Le conseil municipal décide d'approuver la modification des statuts de Morbihan Énergies ainsi que leurs annexes n°1 et 2, conformément à la délibération n°2025-49 du comité syndical de Morbihan Énergies en date du 23 septembre 2025.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

ÉLECTIONS**Mise à disposition de salles pour les candidats aux élections municipales de mars 2026**

À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix de valider le principe de mise à disposition gratuite d'une salle communale selon les modalités suivantes :

- Salle mise à disposition : prioritairement, l'ancienne cantine du Groez Ven ; les autres salles étant occupées par des associations sportives ou culturelles.
- Mise à disposition gratuite (la demande devra être formulée par mail ou courrier à la mairie au moins 15 jours avant les dates souhaitées)
- Accord pour l'organisation de 3 réunions maximum : 2 réunions publiques avant le premier tour et une réunion publique entre les 2 tours.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES**Tarifs communaux 2026**

À consulter sur le site internet.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Budget 2026 autorisation d'engager, de liquider les dépenses d'investissement

Le conseil municipal décide d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2026 avant le vote du budget 2026, dans la limite des crédits et représentant 25% maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Le montant autorisé s'élève à 566 285 €.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

RESSOURCES HUMAINES**Mise à jour du tableau des effectifs**

Cette modification est liée à un recrutement pour le remplacement d'un agent qui part à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2026. En effet, l'agent, qui quitte la collectivité, avait le grade de Rédacteur principal de 1^{ère} classe, alors que le nouvel agent est recruté sur le grade d'adjoint administratif territorial (grade accessible sans concours). Le conseil municipal décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée à compter du 1^{er} janvier 2026.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

18.12CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DÉCEMBRE 2025**INTERCOMMUNALITÉ****Convention de Mise à disposition de locaux pour le Lieux d'Accueil Enfant Parent (LAEP) et le Relais Petite Enfance (RPE) d'AQTA**

Le Conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer une convention de mise à disposition de locaux dans le complexe sports et loisirs pour le Lieux d'Accueil Enfant Parent (LAEP) et le Relais Petite Enfance (RPE) d'AQTA pour une durée de 3 ans (01/9/2025 au 31/08/2028).

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

RESSOURCES HUMAINES**Mise à jour du tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal décide de mettre à jour le tableau des effectifs de la manière suivante :

- La suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal et d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et la création

- de 2 postes d'adjoint technique territorial ;
 - La suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe et la création d'un poste d'adjoint d'animation territorial.
- *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

Avenant de la convention de forfait communal avec l'OGEC Sainte Marie

Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer un avenant de prolongation d'une année de la convention de forfait communal avec l'OGEC Sainte Marie pour le financement de ses classes sous contrat d'association.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

BP 2025 : Décision modificative n°5 : Ajustement des reprises sur subventions

Lorsque les biens amortis ont été acquis ou réalisés à l'aide de subventions, celles-ci doivent faire l'objet d'une reprise progressive en section de fonctionnement et disparaître ainsi du bilan. La reprise est constatée par l'inscription d'une recette de fonctionnement à l'article 777 et d'une dépense d'investissement identique à l'article 139. Le conseil municipal décide d'abonner les crédits comme suit :

- **Section de fonctionnement:**

Chapitre 042

Reprise sur subvention : + 10 000€.

Chapitre 023

Virement à la section d'investissement : + 10 000€.

- **Section d'investissement :**

Chapitre 040

Reprise sur subvention : + 10 000€.

Chapitre 021

Virement de la section d'investissement : + 10 000€.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

BP 2025 Décision modificative n°6 : Correction d'une anomalie sur exercices antérieurs sur le compte 1641

À la date du 31/12/2022, l'encours bancaire de l'emprunt en francs suisses n° MON198832CHF001 était nul alors que le solde comptable du compte 1641 - Emprunts faisait apparaître un solde créiteur de - 5 604,39€. La discordance qui s'établit à 5 604,39€ est justifiée par la décision d'un remboursement anticipé en septembre 2022 et à la non-comptabilisation des écarts liés au cours du change. L'opération de régularisation est neutre sur les résultats d'investissement et de fonctionnement.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Comptable Public à effectuer un prélèvement sur le compte 1068 du budget M57 de la commune par opération d'ordre non budgétaire pour régulariser les comptes suivants : Débit 1068 / Crédit 1641 pour la somme de 5 604,39€.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Convention de financement et de réalisation Géotection et Géoréférencement des réseaux d'éclairage public

À partir du 1^{er} janvier 2026, tous les réseaux (sensibles et non sensibles en zone urbaine) devront être géoréférencés en classe A, sous peine de sanctions ou de refus de déclaration de travaux. Actuellement la commune est concernée par le réseau d'éclairage public qui est en classe C. Une convention de financement et de réalisation Géo détection et Géoréférencement des réseaux d'éclairage public est à engager avec Morbihan Énergie qui se chargera de l'opération. Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer la convention de financement et de réalisation géotection et géoréférencement des réseaux d'éclairage public et de l'autoriser à payer la contribution qui s'élève à : 6 500 € HT soit 7 800 € TTC

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

URBANISME

ZAC de la Gare- Présentation du CRAC 2024

La présentation de ce Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) de l'opération de la ZAC a été faite en séance plénière. Le Conseil Municipal décide d'approuver le compte rendu annuel à la collectivité au 31/12/2024. et d'approuver le bilan financier de l'opération issu du présent CRAC.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

ENFANCE-JEUNESSE

Convention de délégation de compétence pour l'organisation des transports scolaires avec la Région Bretagne

La présente convention a pour objet de définir le périmètre d'intervention, les responsabilités, les modalités, la durée, etc... Le conseil municipal décide d'approuver le projet de convention, d'autoriser le Maire à signer la convention et les documents s'y afférents et d'autoriser le Maire à payer la dépense afférente à ce service et de payer l'acompte comme mentionné dans l'annexe financière (le reste à charge pour cette année s'élève à 3 152,36 €). Elle prend effet au 1^{er} septembre 2025 pour une durée de 10 ans, soit jusqu'à la veille de la rentrée scolaire 2035/2036.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

La restauration scolaire

BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE MISSION !

1

Pouvez-vous nous présenter le service de restauration scolaire et ses missions ?

Le service de restauration scolaire prend en charge les enfants de la commune durant l'ensemble de leur pause méridienne. Depuis le 12 mai dernier, les enfants des deux écoles sont accueillis dans le nouveau Restaurant Municipal où environ 290 enfants mangent chaque midi. Celui-ci est également ouvert les mercredis et les vacances pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs, ainsi que pour le personnel communal.

Un restaurant scolaire a 4 missions principales

- Une mission nourricière : il doit permettre à chaque enfant de pouvoir manger à sa faim.
- Une mission éducative : goûter, se servir seul, ne pas gaspiller, porter son plateau... les enfants apprennent aussi au restaurant scolaire à grandir et devenir autonome.
- Une mission sociale : le repas du midi ne sert pas seulement à manger. C'est aussi un temps où les enfants se détendent, échangent entre eux, apprennent à partager et vivre ensemble.
- Une mission de santé publique : il doit garantir un repas sain, équilibré et durable pour tous.

2

Deux équipes différentes mais complémentaires

ÉQUIPE DE RESTAURATION



De g. à d. :
Anne, Karine,
Nathalie,
Gwénola

QUI COMPOSE L'ÉQUIPE DU SERVICE ?

Deux équipes différentes, mais complémentaires, composent le service : l'équipe de restauration et l'équipe d'encadrement.

L'équipe de restauration est composée de 4 agents. Nathalie Guillarme, la Responsable du Restaurant Municipal, est en charge de l'organisation et la gestion de tout ce qui concerne les repas : les commandes, la préparation, l'organisation du service... Elle est accompagnée de Karine, son adjointe, ainsi que, cette année, de Gwénola et Anne pour le service et l'entretien.

L'équipe d'encadrement est composée de 20 agents.Animateurs, ASTEM, AESH et accompagnateurs du midi travaillent ensemble pour encadrer les enfants dès la sortie des classes. Maud Pilia, la Responsable du Pôle Enfance Jeunesse et Vie Scolaire, est en charge de l'organisation et la gestion de la prise en charge des enfants, ainsi que la coordination de cette équipe multidisciplinaire.

De g. à d. :
Ronan, Kylian, Brewen,
Maud, Isabelle,
Michèle, Valérie,
Cathy, Isabelle

ÉQUIPE DES ÉLÉMENTAIRES



De g. à d. :
Elisabeth, Julie,
Marie-Jo, Béatrice,
Lalie, Stéphanie,
Céline

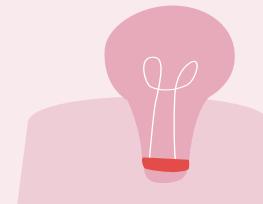
ÉQUIPE DES MATERNELLES



3**COMMENT SONT ÉLABORÉS LES MENUS ?**

La restauration scolaire est en gestion concédée : c'est un prestataire extérieur, Agora 2R, qui élabore les menus, cuisine les repas dans sa cuisine centrale à Lorient et nous livre chaque jour en liaison froide.

Les menus sont réalisés par son équipe de diététiciens, qui veille à varier les plats pour permettre aux enfants de goûter de nouvelles saveurs, tout en faisant attention à la saisonnalité des aliments et respectant le cahier des charges d'un minimum de 30% de produits bio. Les menus sont également étudiés en « comité consultatif » avec les élus et agents de la restauration scolaire, pour faire remonter remarques et suggestions.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

1€

Depuis 2019, la commune a signé une convention de tarification sociale avec l'État afin de permettre aux familles les plus modestes de payer le repas 1€ seulement.

4**QUELS TYPES DE REPAS SONT PROPOSÉS ?**

Nous proposons plusieurs types de repas à l'année, en fonction des régimes des enfants : repas standards, végétariens, sans porc ou sans allergène pour les enfants ayant des intolérances alimentaires. Un repas végétarien par semaine est proposé pour tout le monde, comme le veut la loi EGALIM.

Le prestataire propose une fois par mois un repas à thème en fonction de son fil rouge annuel. Cette année 2025 était sous le signe du cinéma : « Bœuf carottes », « Soupe aux choux », « Ratatouille »... ils n'ont pas manqué d'imagination !

Il propose également deux fois par an des repas animés où son propre personnel vient cuisiner sur place : crêpes et galettes, burger, raclette... c'est un moment festif très apprécié par les enfants. Le prochain sera une nouveauté : un repas fajitas courant avril.



Découvrez les menus en direct en flashant le QR Code

**5****COMMENT S'ORGANISE LE SERVICE AU QUOTIDIEN ? À QUOI RESSEMBLE UNE JOURNÉE TYPE ?**

8:30

Dès 8h30, l'équipe du restaurant scolaire s'active : réception des livraisons, préparation du service, mise en place des salles... Tout est minutieusement organisé pour que le déjeuner des enfants soit prêt à l'heure.

12:00

À midi, place au service ! Les enfants sont accueillis dans la bonne humeur, accompagnés dans leur repas, encouragés à découvrir de nouveaux aliments. Toute l'équipe veille à ce que chacun mange à son rythme et dans de bonnes conditions. Il faut faire le plein d'énergie avant le retour en classe !

14:00

Après le repas, le travail se poursuit en coulisses : débarrassage, nettoyage, plonge... tout doit être propre pour recommencer le lendemain. Une mécanique bien rodée qui demande énergie, coordination et savoir-faire.

Élections municipales

Les 15 et 22 mars 2026

N'

oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale,
la date limite d'inscription est le 6 février 2026 !

Pour rappel, vous devez remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection,
 - Être français,
 - Jouir de vos droits civils et politiques,
- Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site du service public : www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396 ou en mairie via le Cerfa 12669*02
- Avec les documents suivants :
- Justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport...) Attention l'application France identité n'est pas valable dans ce cadre là.
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors facture téléphone portable).

Voter par procuration :

Une démarche simplifiée

Vous allez être absent le jour du vote d'une élection ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote.

Utilisation de France Identité

À compter du 8 novembre 2025, il est possible d'établir ou de résilier une procuration en ligne grâce à l'identité numérique certifiée France Identité. Si vous disposez de cette identité, vous n'avez donc plus à vous déplacer en gendarmerie pour faire valider votre procuration.

Attention : pour pouvoir bénéficier de ce nouveau dispositif, vous devez avoir la nouvelle carte d'identité et/ou permis de conduire au format « carte bancaire ».

Recensement citoyen

La démarche fait peau neuve !



Tu viens d'avoir 16 ans ? lis cet article, tu es concerné ! La procédure en ligne est simplifiée à compter du 17 novembre ; le nombre de pièces justificatives à fournir a été diminué, entre autres. Le recensement citoyen, c'est obligatoire pour tous les jeunes Français à partir de 16 ans, entre le jour de leur 16^e anniversaire et les 3 mois qui suivent. Tu auras besoin de cette attestation pour l'inscription aux examens et concours avant 18 ans : BEP, baccalauréat, permis, concours etc. Cette démarche peut être effectuée en ligne ou au sein de la mairie de la commune du domicile.

Si tu es né Français : tu peux effectuer ton recensement citoyen à partir du jour de tes 16 ans ; tu disposes ensuite de 3 mois, à partir de la date de ton anniversaire, pour accomplir cette démarche. Si tu es devenu Français entre l'âge de 16 et 25 ans : tu dois faire ton recensement citoyen dans le mois qui suit ton obtention de la nationalité française. Tu peux faire la démarche directement en ligne sur le site service-public.gouv.fr ou à la mairie de ton domicile.

Des évolutions concernant les pièces justificatives à fournir : tu devras présenter un livret de famille à jour et une carte nationale d'identité ou un passeport valide, ou tout autre document justifiant de ta nationalité française.

À compter du 17 novembre, pour le livret de famille, seules les pages relatives aux parents et la page où apparaît le jeune effectuant le recensement doivent être transmises lors de la démarche en ligne ; il n'est plus nécessaire de communiquer les pages du livret de famille qui concernent ses frères et sœurs. Tu n'as plus à présenter de justificatif lorsque tu demandes à être exempté pour raison médicale de la journée défense et citoyenneté (JDC). Tu dois uniquement indiquer le motif : soit tu es titulaire d'une carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité » ou ton handicap te rend définitivement inapte à participer à la JDC.



La vie à la mairie

Une page se tourne



Au revoir Denise

Le 1^{er} janvier 2026, Denise a officiellement pris sa retraite après quarante années de dévouement à la mairie de Ploemel. Une carrière exemplaire, comme on n'en voit plus beaucoup. Arrivée le 1^{er} juin 1986 en tant qu'agent de bureau dactylographe, elle a su évoluer dans ses missions, s'adapter aux nouvelles méthodes de travail et accompagner avec professionnalisme les élus qu'elle a côtoyés au fil des décennies.

Au cours de ces quarante ans, elle a navigué avec aisance entre urbanisme, état civil, élections et une foule d'autres dossiers et responsabilités.

Ses collègues et les élus tiennent à lui adresser leurs plus sincères remerciements pour sa bonne humeur, son dynamisme et son engagement constant au service du public. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette nouvelle étape de vie, placée sous le signe de la liberté et de la sérénité : la retraite.

Bienvenue à Maëva Rizzato

Depuis septembre dernier, Maëva a rejoint l'équipe après quelques jours de transmission avec Denise. Elle prend désormais en charge l'urbanisme et l'organisation des élections. Forte d'une solide expérience acquise dans plusieurs mairies du secteur, elle apporte déjà son savoir-faire et son énergie à la commune de Ploemel.

Réhabilitation du cimetière



D

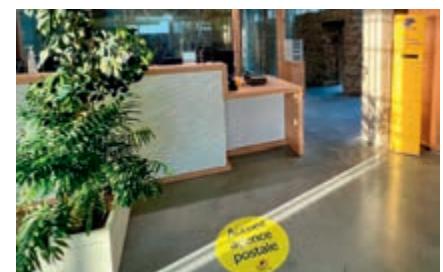
epuis quelques années maintenant, la commune a engagé un cycle de réhabilitation administrative, juridique et géographique du cimetière afin d'améliorer la gestion de celui-ci.

Accompagnés par la Société ELABOR, nous nous sommes dotés d'outils pérennes et évolutifs. La dernière phase consiste à procéder aux travaux de relevage physique des emplacements récupérés au fil de ces procédures. Lancée en décembre 2025, elle s'étalera sur 3 années. Ces travaux éviteront d'avoir à utiliser les places existantes dans l'extension créée. Notre engagement de réhabiliter le cimetière communal sur ce mandat sera donc rempli.



L'agence postale communale (APC)

Ouvert toute la semaine ainsi que le samedi matin !



Comme évoqué dans le bulletin communal de juillet dernier, depuis le 25 août 2025, l'agence postale communale (APC) a définitivement élu domicile dans le hall de la Mairie. Ainsi les usagers ont l'assurance d'un service ouvert toute la semaine ainsi que le samedi matin.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h - 14h à 17h.

Mercredi matin uniquement : 8h30 à 12h.

Samedi matin (UNIQUEMENT l'accueil de l'agence postale, pas d'accueil pour la mairie) 9h à 12h.



État civil

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2025

N'apparaissent ici que les noms dont la publication a été autorisée.

Naissances

Hugo MABON né le 22 juin à Vannes
 Malo LEBRETON né le 8 juillet à Vannes
 Madeleine CHARREAU née le 14 juillet à Vannes
 Alix ALLINE née le 1^{er} août à Vannes
 Maëline LE CRAVER née le 31 août à Vannes
 Romy BOURDAIS née le 8 septembre à Vannes
 Élyha COLLET née le 7 novembre à Vannes
 Nino KERGOSIEN né le 26 novembre à la maison !



Nino a pointé le bout de son nez chez son papa et sa maman à Ploemel. La naissance s'est faite en toute sécurité. Tout le monde se porte bien ; la maman et le bébé, les deux grands-frères ravis, et le papa non moins fier !

Mariages

Jérémy LE ROLLE & Amandine CHOZE, le 6 septembre
 Yohann BOREL & Adeline DIXNEUF, le 13 septembre
 Thomas LEGUY & Bénédicte MALLET le 22 novembre

Décès

Alphonsine LE MAGUER épouse LE PENDU le 4 juin à Auray
 Jean-Pierre KERMORVANT le 13 juin à Vannes
 André HUBY le 23 juin
 Francis LAFONT le 29 juin
 Henri FLOCHLAY le 11 juillet à Auray
 Alain BRACCHI le 2 août à Auray
 Élise LE BAGOUSSE épouse LE BLÉ le 24 août à Auray
 Bernard ROY le 24 août à Vannes
 Bernard CHEVILLON le 9 septembre
 Alain DELAISSE le 14 septembre à Vannes
 Olivier COURANT le 7 octobre
 Josiane HUGUET (épouse MAZÉ) le 10 octobre
 Rémi LE ROCH le 13 octobre à Auray
 Louis MARGUERIE le 15 novembre à Vannes

Un nouveau mini-bus pour la commune

Un bel exemple de solidarité !



La commune de Ploemel vient d'enrichir son parc de véhicules avec l'arrivée d'un mini-bus flamboyant neuf. Fruit d'un partenariat publicitaire conclu avec la société Visiocom, ce projet a été validé par le conseil municipal lors de la délibération n°2025-08 du 13 février dernier. Entre mai et octobre, une campagne de prospection a mobilisé entreprises locales et partenaires extérieurs.

Dix-neuf commerces ploemelois ont répondu présent en réservant un emplacement publicitaire sur le véhicule : Blue Green Golfe St Laurent, TP 2L, CN elec, Sarl Le Meut terrassement, Sarl couverture Le Boulaire, Le souffle de la terre, Kart 56, La p'tite boulange, Le P'tit délice, Les ciseaux de Camille, Tentations gourmandes, Camping de Kergo, ADMR Crac'h, Smart Breizh services, Parc aventure Forêt Adrénaline, Intermarché Crach, Illico Travaux, Lycée de Kerplouz et Ets Caillou Eric. Le dernier espace a été attribué par décision unanime du conseil, bouclant ainsi le financement.

Ce mini-bus est un bel exemple de solidarité locale. La mairie a organisé un pot le 20 décembre pour remercier les acteurs de cette réussite. Le véhicule sera dédié au transport des enfants et des jeunes, des séniors avec le CCAS et ponctuellement pour certaines activités d'associations ploemeloises, offrant ainsi une solution moderne et pratique pour les déplacements collectifs.

Ploemel 2030 : l'inauguration de deux équipements majeurs

Pour mémoire, le Projet Ploemel 2030, lancé en 2017 pour moderniser les bâtiments publics, a franchi une nouvelle étape avec l'inauguration de deux équipements majeurs. En présence des élus locaux, d'associations ploemeloises et des habitants, le complexe sports et loisirs et le restaurant municipal ont été inaugurés le samedi 6 septembre 2026.



Claude Géronimi
2^{ème} adjoint aux finances
et "Ploemel 2030"



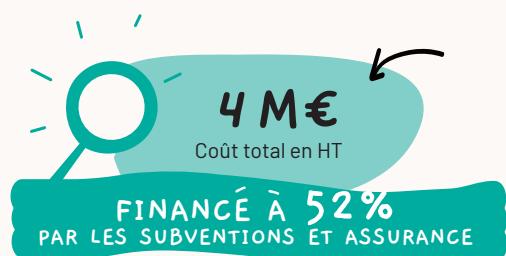
Complexe sports et loisirs

Construit après l'incendie de l'ancien espace Groez Ven, il propose des salles modulables pour associations et spectacles, un espace sportif avec tatamis, vestiaires et rangements. Ce lieu moderne et écologique favorise la pratique, la rencontre et le partage entre générations.



Restaurant municipal

Il remplace les deux anciens restaurants scolaires vétustes. Avec 100 places pour les maternelles, 126 pour les élémentaires en selfservice et 18 pour les adultes. Il offre confort acoustique, convivialité et repas équilibrés dans un cadre respectueux des normes environnementales.



Le coût total de ces réalisations s'élève à 4 M€ HT, financé à 52 % par subventions et assurance. Elles incarnent la volonté de la commune d'offrir des infrastructures modernes, adaptées aux besoins des habitants et pensées pour le bien-être des enfants et des associations.

Le vrai prix des choses

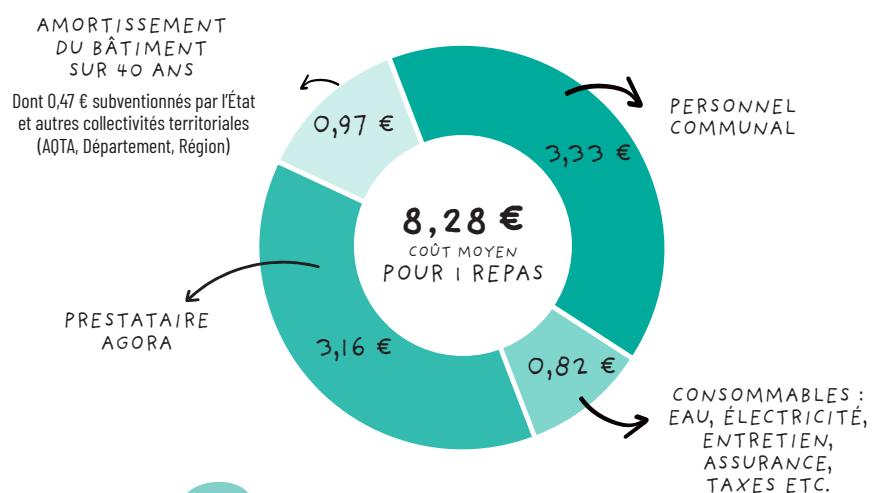
Décryptage



Claude Géronimi
2^{ème} adjoint aux finances
et à "Ploemel 2030"

Les Français râlent, l'État est tous les ans en déficit budgétaire, sa dette augmente continuellement et atteint maintenant des sommets... Bref tout le monde se pose la question : mais où va notre argent ? L'argent de nos impôts, de nos multiples taxes et redevances diverses enfin de tout ce qui est soustrait tous les mois du revenu des salariés et des entreprises. Dans cette nouvelle rubrique nous allons essayer de répondre à cette question en examinant très modestement et à notre petit niveau les comptes de la commune. Le sujet est assez vaste car l'argent de la commune part dans de multiples directions mais puisque nous avons inauguré récemment le nouveau restaurant municipal commençons par regarder les coûts de la cantine scolaire pour répondre à deux questions simples :

Quel est le vrai coût d'un repas à la cantine scolaire ?



Qui paye quoi ?

Quotient familial en fonction des revenus de la famille

	AIDE DE L'ÉTAT	PRIS EN CHARGE PAR LA COMMUNE	COÛT MOYEN POUR 1 REPAS	
Q1	1€	3,50€	3,31€	0,47€
Q2	1€	3,50€	3,31€	0,47€
Q3		3,85€	3,96€	0,47€
Q4		4,08€	3,73€	0,47€
Q5		4,52€	3,29€	0,47€
EXT.		6,67€	0,84€	0,47€

PRIX PAYÉ PAR LES FAMILLES EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL

SUBVENTIONS À LA CONSTRUCTION : ÉTAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS (AQTA, DÉPARTEMENT, RÉGION)

Travaux & Aménagements

Sécurité, confort, modernité

1 Programme d'entretien de voirie

Au second semestre, la commune a intensifié ses efforts pour améliorer l'état de la voirie et renforcer la sécurité des usagers. Plusieurs chantiers ont été menés dans différents hameaux et secteurs, avec une attention particulière portée à la qualité des revêtements. Parmi les principaux travaux réalisés, *la route de Kergal, les secteurs de Couniel et Houet et Toulhouet*, ainsi que *les hameaux de Kéraudran, Kerimel, Saint-Laurent et Kerbredeva* qui ont bénéficié d'un bicouche : traitement de surface permettant de prolonger la durée de vie des chaussées. À Kerran, sur *la route d'Er Mané*, un enrobé a été réalisé dans la montée, suivi d'un bicouche. *Rue Joseph Le Pévédic*, la portion entre le carrefour de la Rd 186 / RD 105 et le carrefour RD 119 / RD 105, la couche de roulement a été refaite à neuf, les bordures seront également reprises. Avec cet ensemble de travaux, la commune confirme sa volonté d'entretenir régulièrement son réseau routier et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Ces travaux visent à améliorer la sécurité et le confort des usagers, tout en assurant la pérennité du patrimoine routier communal. Au *stade de Kermarquer* l'entrée avec accès PMR a été reprise en enrobé. L'accès aux vestiaires féminins a également été réalisé en enrobé pour permettre un accès PMR.



Christian Bouilly
4^{ème} adjoint aux travaux
et à l'urbanisme

2 Réaliser des économies d'eau en arrosant

L'arrosage automatique a été mis en place sur le terrain d'entraînement de foot, pour permettre un meilleur usage de l'eau avec le puit artésien. La programmation la nuit, évite la perte par évaporation (ETP) avec un arrosage qui apporte la juste quantité, sans excès. Désormais les trois terrains sont équipés, permettant une programmation de nuit sur plusieurs jours en alternant les stations. (terrain d'honneur, terrain de la plaine, terrain d'entraînement). Réalisation d'une clôture ainsi que d'enrobés dans la cour des services techniques, dont l'état de vétusté était devenu préoccupant et présentait un risque pour la sécurité.

Changement des règles de circulation et du régime de priorité



La vitesse maximale autorisée est désormais fixée à 30 km/h sur les voiries de l'agglomération. Cela indique qu'il s'agit de voies où la sécurité et la circulation sont particulièrement surveillées. Toutefois, la règle de la priorité à droite reste applicable, sauf si un panneau ou une signalisation spécifique (comme un cédez-le-passage ou un stop) impose une autre priorité. Le but est de réduire le risque et la gravité des accidents, notamment pour les piétons et les cyclistes. À 30 km/h, la distance d'arrêt est bien plus courte qu'à 50 km/h (calculs faits sans prendre en compte le temps de réaction). **La distance de freinage à 30 km/h est de 6.9m et celle à 50 km/h : 16.1m.** Les chances de survie d'un piéton percuté sont bien plus élevées si le véhicule roule à 30 km/h. Des panneaux de rappel sont en place sur les voies principales.

Tous acteurs de l'environnement

EAU JARDIN ria d'Étel 2026

Dans la continuité, nous participerons à l'édition 2026, EAU JARDIN ria d'Étel avec le SMRE (Syndicat mixte ria Étel). Les manifestations auront lieu du 14 mars au 4 avril 2026 avec comme fil conducteur : « Jardin vertueux, jardin heureux ». Notre objectif est de sensibiliser le public aux pratiques de jardinage durables, valoriser les déchets verts, promouvoir le compostage, le paillage, et la gestion écologique des jardins. La thématique inclut aussi les pollinisateurs et la biodiversité au jardin. **Deux dates à retenir : Le 15 mars 2026 - 11h/12h30 Entrée parc de Mané Bogad. Apéro compost et campagne de sensibilisation et distribution de pièges contre les frelons asiatiques avec AQTA et la mairie. Le 21 mars 2026 - 11h/12h. Frelons asiatiques. Campagne de sensibilisation devant la mairie.**



Christophe Le Falher
6^{ème} adjoint à l'environnement et au développement durable

Enfance jeunesse - vie scolaire

Une rentrée placée sous le signe du dynamisme



Morgan Le Boulaire
3^{ème} adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse

Les CM1-CM2-6^{ème} à l'honneur pour une rentrée pleine de nouveautés ! Cette année, le Pôle Enfance-Jeunesse démarre sur une belle dynamique avec trois grandes nouveautés destinées aux enfants de CM1, CM2 et 6^{ème}. L'objectif : proposer des espaces de découverte, de loisirs et d'autonomie tout en favorisant l'épanouissement des jeunes.



Des activités loisirs périscolaires : un nouveau rendez-vous sportif et ludique

Le Service Enfance lance cette année un tout nouveau dispositif : des activités loisirs, organisées tous les jeudis de 16h45 à 18h dans la salle polyvalente. Ce rendez-vous propose aux enfants un cycle multisports structuré cette année autour de cinq disciplines : tchoukball, scratch-ball, badminton, tir à l'arc et ultimate. Avant de choisir les activités qui leur plaisent, les enfants ont pu bénéficier d'une période de découverte, durant laquelle ils ont pu tester librement différents sports. Encadrées par Brewen, l'animateur jeunesse, ces séances favorisent la coopération, la motricité, le fair-play et surtout le plaisir de jouer ! Afin de faciliter l'accès à tous, il est également proposé aux familles de venir chercher les enfants à l'école pour qu'ils puissent participer aux activités.

Ouverture de l'Espace Jeunes : un accueil libre pour favoriser l'autonomie

Autre nouveauté très attendue des enfants : l'ouverture de l'Espace Jeunes en accueil libre, tous les mardis soir de 16h à 18h30. Ce lieu dédié aux préadolescents offre un espace encadré, convivial et sécurisé où les jeunes peuvent se retrouver, jouer, discuter, participer à des activités ou simplement souffler après la journée d'école.

Les 6^{ème} peuvent désormais s'inscrire à l'accueil de loisirs

Autre avancée de cette rentrée : les élèves de 6^{ème} ont désormais la possibilité de s'inscrire à l'accueil de loisirs, en complément ou en parallèle de l'Espace Jeunes. Cette évolution répond au besoin de flexibilité des familles et à la diversité des envies des jeunes, qui peuvent ainsi choisir l'environnement qui leur correspond le mieux : un cadre d'activités structurées à l'accueil de loisirs, ou un lieu plus libre et participatif à l'Espace Jeunes. Avec ces nouveautés, le Pôle Enfance-Jeunesse réaffirme son engagement de proposer aux jeunes Ploemelois des espaces adaptés à leurs besoins, leur donner envie de bouger, de découvrir, de créer des liens... et de se sentir bien dans leur commune.



Pôle enfance

Apprendre en s'amusant

Un tour de France des fêtes et traditions pour les enfants !

Cette année scolaire 2025-2026, l'accueil de loisirs embarque les enfants pour un véritable voyage culturel au cœur des plus belles fêtes et traditions françaises. Chaque mercredi, les animateurs proposent des activités en lien avec une grande manifestation nationale : découvertes artistiques, ateliers créatifs, jeux, musiques, costumes, dégustations... Les enfants explorent les richesses du patrimoine tout en s'amusant. Novembre/décembre - Fête des Lumières de Lyon : les enfants ont plongé dans la magie des illuminations lyonnaises : lanternes, jeux de lumière et créations scintillantes. Janvier/février - Festival de la BD d'Angoulême : initiation à la bande dessinée, fabrication de petites planches, découverte de héros et d'univers graphiques. Mars/avril - Carnaval de Dunkerque & Carnaval vénitien d'Annecy : deux ambiances contrastées entre l'énergie festive du Nord et l'élégance mystérieuse des masques vénitiens. Au programme, ateliers déguisement, musiques et défilés. Avril/mai - Féria de Nîmes : une immersion dans l'ambiance colorée et musicale des férias : décorations méridionales, rythmes festifs et activités inspirées des traditions locales. Juin/juillet - Fête de la Musique : pour clôturer l'année, les enfants exploreront les sons, les instruments et prépareront leur propre petite fête musicale. Un fil rouge riche et coloré qui promet une année pleine de découvertes et de créativité pour les enfants !



Vacances de la Toussaint : un carton plein autour du numérique !



Les vacances de la Toussaint ont rencontré un franc succès à l'Accueil de loisirs comme à l'Espace Jeunes, avec une thématique qui faisait écho à l'Automne Numérique organisé par AQTA. Découverte de la musique numérique avec un atelier Incredibox, jeux vidéo adaptés en jeux sportifs, jeux interactifs, spectacles... certaines activités ont affiché complet et suscité un véritable engouement. Moment fort des vacances : un tournoi inter structures de Mario Kart, réunissant les enfants de l'Accueil de Loisirs et les jeunes de l'Espace Jeunes dans les locaux de la médiathèque. Ambiance conviviale, fair-play et cris d'encouragement ont rythmé cette rencontre ! Autre événement marquant : la sortie à Nantes des CM1-CM2 pour vivre une expérience en réalité virtuelle autour du Titanic. Casque VR sur la tête, les jeunes ont embarqué pour une reconstitution immersive et impressionnante de l'histoire du célèbre paquebot. Une activité à la fois spectaculaire et pédagogique, très appréciée par les participants. Avec une fréquentation record et des retours très positifs, ces vacances de la Toussaint resteront dans les esprits ! La prochaine période de vacances sera consacrée à l'univers des mangas, des ninjas et du phénomène mondial K-pop Demon Hunter. Avec une sortie Ninja Warrior et un stage de Parkour Yamakasi, il y a de quoi promettre une nouvelle vague d'enthousiasme !

Conseil Municipal des Jeunes

Un semestre qui brille !



Une visite au Sénat et à l'Élysée : un moment inoubliable !

La seconde partie du mandat 2025 du Conseil Municipal des Jeunes a été marquée par des temps forts particulièrement enrichissants. Le 23 septembre, les 14 jeunes élus ont eu la chance d'effectuer une journée de découverte institutionnelle à Paris, avec au programme la visite de deux hauts lieux de la République. Accompagnés par notre sénateur Yves Bleunven, ils ont d'abord exploré le Palais du Luxembourg. Escalier d'honneur, salle du livre d'or, bibliothèque, salle des conférences, hémicycle... autant de lieux emblématiques qui leur ont permis de mieux comprendre le rôle et le quotidien des sénateurs. La journée s'est poursuivie à l'Élysée, où les jeunes ont pu admirer le hall d'accueil et plusieurs salons officiels mêlant œuvres d'art, dorures historiques et mobilier contemporain. Une visite qui a suscité rêves et ambitions : qui sait, peut-être qu'un(e) futur(e) Président(e) de la République était parmi eux !

Concours de Noël des maisons et jardins décorés

Pour la deuxième année consécutive, les élus du CMJ ont invité les Ploemelois à illuminer la commune pour les fêtes, en décorant jardins, façades et balcons. Une fois encore, l'imagination et la créativité des participants ont rendu la sélection particulièrement difficile ! Les lauréats 2025 sont : 1^{er} prix : Theau Morice, 2nd prix : Alyssa Bouilly et 3^{ème} prix : Marie-Josée Giet. Bravo à chacun pour ces réalisations qui ont apporté féerie et convivialité à notre commune. Merci à tous les participants pour leur enthousiasme !



↑ Les lauréats du concours de Noël



Une boum de Noël réussie

Afin de lancer les vacances d'hiver dans la bonne humeur, les élus du CMJ ont organisé une boum de Noël pour les jeunes Ploemelois. De nombreux élèves de CM et collégiens ont répondu présents et ont pu danser, s'amuser et apprécier ce moment de convivialité et festif, préparé par leurs élus.



Un nouveau mandat pour 2025-2026

Le mois de décembre a également marqué l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes. Dix élus ont choisi de renouveler leur engagement, témoignant de leur motivation à poursuivre des projets au service du bien-être des jeunes Ploemelois. Lors de la cérémonie officielle du 16 décembre, quatre nouveaux membres, élèves de CM1, ont rejoint le conseil. Manon Feat a été élue maire et Sarah Le Potvin 1^{re} adjointe pour ce nouveau mandat. Nous leur souhaitons une année riche en initiatives et en réussites, et adressons nos remerciements chaleureux aux élus sortants pour leur implication exemplaire.



↑

Nouveau conseil municipal des jeunes :
De haut en bas et de g. à d. : Katell Le Rouzic, Louna Musnier de Pleignes, Nathan Lanoe, Martine Roy (déléguée scolaire-CMJ), Romy Caillouet, Brewen Gourarin (responsable CMJ), Jean-Luc Le Tallec (maire), Morgan Le Boulaire (adjointe à l'enfance, jeunesse, vie scolaire), Sarah Le Potvin (1^{re} adjointe CMJ), Eloïse Kergosien, Manon Feat (maire CMJ), Gabin Carrée Maréchal, Lucia Bouilly, Mina Le Bourhis , Nathan Pichonet.
Absents sur la photo : Olivia Le Chapelain, Noé Le Ray Jamme, Élisa Pichot.

École publique Groez-Ven

La filière bilingue breton

La filière se compose de 2 classes : une classe maternelle-CP et une classe élémentaire. 41 élèves y sont inscrits. Les élèves apprennent en breton et en français les différentes matières enseignées (50 % de l'enseignement est en breton, 50 % en français). Ils profitent du développement de la langue bretonne en assistant à des séances de cinéma et des spectacles en breton. Ils participent également à des événements comme la Redadeg, des bals bretons, des rencontres sportives avec les autres écoles bilingues de la région d'Auray, etc. Grâce à eux, la langue bretonne continue d'évoluer et, grâce à elle, les élèves développent un intérêt culturel pour le patrimoine breton et un intérêt linguistique pour les autres langues. L'apprentissage de ces dernières est favorisé car les mécanismes syntaxiques et les capacités de mémorisation sont déjà mises en place, les élèves ayant été en immersion dès leur plus jeune âge. D'ailleurs, nos élèves bilingues sont également initiés à l'anglais dès la maternelle, comme les élèves monolingues (dès la Petite Section).



Spontus

Lors de la « journée des enfants » organisée par Ti Douar Alre dans le cadre du programme culturel « un automne autrement », les deux classes bilingues de l'école se sont rendues à la salle Émeraude de Locoal-Mendon le vendredi 17 octobre pour assister et participer au nouveau spectacle du groupe local Spontus intitulé « Ar lagad-bleiz ». On entend breton, on chante breton, on danse breton, en immersion dans une ambiance énergique ! Plijadur zo bet !

Autour des contes

Pour cette année scolaire, les contes deviennent le fil rouge de tous nos apprentissages. De la petite section au CM2, les élèves plongeront dans l'univers enchanté des histoires traditionnelles et modernes, des contes universels ou des légendes celtiques, à travers des projets variés : lectures animées, écriture collective, spectacles et même des créations artistiques inspirées de ces récits intemporels. Une année placée sous le signe de la magie des mots, de l'imaginaire et du partage intergénérationnel, pour le plus grand plaisir de tous !

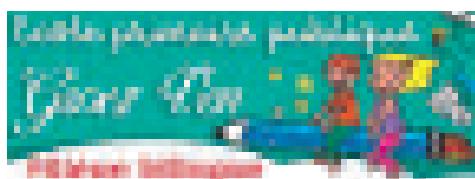
Classe de découvertes à Brasparts

Les élèves de CM1 et de CM2 comptent les jours ! Ils partiront en effet très prochainement du 19 au 21 novembre à Brasparts, dans le Finistère. Ils seront hébergés au centre Ti Menez Are, dans les Monts d'Arrée. Sur place, tout un programme d'activités autour de l'environnement et de la biodiversité est prévu : randonnées dans la forêt et la lande, découverte des tourbières, observation et relevés de la faune et de la flore, petites expériences autour du ruisseau... Et bien sûr, découverte des légendes locales ! L'apprentissage du « vivre ensemble » est essentiel aussi évidemment : respect des règles de vie, participation à quelques tâches au moment du repas, effort collectif pour que tout se passe au mieux pour soi et pour les autres.



Projets en cours

Le début de l'année scolaire est toujours marqué par la mise en place des futurs projets. Si la classe de découverte des CM1 et CM2 est le premier temps fort de l'année scolaire, d'autres activités sont déjà en préparation : séances de gouren (lutte bretonne) pour tous les élèves de la MS au CM2, séances de piscine du CP au CE2, sorties et activités autour du patrimoine mégalithique local, spectacle d'école autour des contes, activités sur le développement durable... Les projets fédérateurs au service des apprentissages ne manquent pas.



Tennis au Groez Ven



Cette année, l'ensemble des élèves de la Toute Petite Section au CM2 bénéficient d'une initiation au tennis, proposée par le Comité Départemental. Grâce au financement de l'Amicale Laïque, Flavien, animateur breveté, intervient pour 3 séances dans le gymnase de l'école. Il met à disposition le matériel et met en place les jeux pour les séances 1, 3 et 5. Les enseignants sont chargés de reproduire les ateliers lors des séances 2, 4 et 6. Les élèves, appelés « cocos » par l'animateur, sont ravis de cette intervention très professionnelle. Les différentes missions et autres jeux de manipulation rencontrent un franc succès auprès de toutes les classes. Une organisation par niveau et non par classe permet aux élèves bilingues et monolingues d'être mélangés !

Animation sensorielle à Saint-Dégan



Les deux classes de maternelle ont passé une matinée à l'écomusée de Saint-Dégan, à Brech. Dans ce village ancien en plein campagne, on s'immerge en automne : on marche dans les feuilles pour aller au verger, on sent l'air frais rempli d'odeurs de fougères et de pommiers, on touche quelques bogues piqûantes au passage... Après avoir ramassé suffisamment de pommes, nous les avons lavées et broyées, et enfin pressées pour obtenir et goûter un jus à la saveur incomparable. Nous avons été ainsi bien récompensés pour notre travail !

Renseignements / inscriptions

Mme Kuta, directrice de l'école
✉ ec.0560251u@ac-rennes.fr ☎ 02 97 56 83 63

Retrouvez toutes nos actions sur notre PAD :
↳ digipad.app/p/175277/e18cc315dde0b

École privée Sainte-Marie



Une année qui démarre sous le signe du partage et des défis !

Cette nouvelle année a bien commencé, avec un effectif stable de 201 élèves répartis sur huit classes, encadrés par la même équipe pédagogique. Rapidement, nous avons lancé cette l'année scolaire avec le Père Emmanuel qui est venu à l'école pour la bénédiction des cartables. Ensuite, a eu lieu la cérémonie de répartition des élèves dans leur maison, à l'aide de notre maintenant célèbre Choipeaux ! Tout au long de l'année, de multiples défis viendront animer la vie de l'école. Chaque maison remportera des points et à la fin de l'année scolaire, une coupe sera remise à la maison gagnante.



Une cour qui se transforme grâce aux élèves

L'aménagement de la cour des primaires continue. Gwen Josso est venue réaliser une fresque murale avec les élèves pour égayer la façade de l'école. Chaque classe y a participé. Les associations de l'école ont investi les bénéfices de leurs actions de l'année passée dans la plantation de trois arbres entourés de bancs, deux tables de pique-nique et un « billodrome ».

Une rentrée sportive pour nos champions en herbe !

L'année est également bien lancée sur le plan sportif : les plus jeunes ont découvert le Gouren (lutte bretonne), et les plus grands, l'équitation, le hand ou le badminton selon les niveaux. Les CM sont allés participer au Cross du collège St Michel avec les autres écoles du réseau de Carnac.



Apprendre en vivant : émotions, nature et sorties pédagogiques

En ce début d'année, les élèves de maternelle ont travaillé sur leurs émotions à partir du spectacle « Simon et les émotions » présenté par Élise Ollivier de Planète Mômes. Tous les niveaux ont également pu bénéficier de sorties pour servir de support de travail aux matières scolaires : Fabriquer du jus de Pommes à St Dégan, sortir en forêt, découvrir la cité de la voile et des moussaillons à Lorient, le musée de la Préhistoire à Carnac.



De la chorale de Noël au gala de mars : nos artistes se préparent !

Deux gros projets artistiques sont prévus cette année : le concert de Noël des maternelles à l'église St André et le gala de danse à la salle Émeraude au mois de mars. Jehanne de l'association Jeusouffle intervient auprès des élèves de la PS à la GS pour préparer les élèves à chanter en chorale. Cette année, le thème choisi est celui des lutins. C'est l'occasion pour élèves et familles de découvrir la belle crèche de l'église. Fin mars, ce seront l'ensemble des élèves de l'école qui se produiront sur scène pour un spectacle de danse. Ils seront préparés par Carine et Anne-Cécile.

Branféré en vue : les CP-CE1 prêts pour leur voyage scolaire !

En fin d'année scolaire, nos élèves de CP et CE1 participeront à un voyage scolaire avec trois nuitées à l'école de la nature à Branféré.

Erasmus+ : notre école s'ouvre sur l'Europe

En juin, l'école a obtenu en juin une bourse Erasmus+. Ce beau projet va permettre aux enseignants, ASEM et AESH de partir en formation à l'étranger ; soit pour améliorer leur niveau en anglais (Dublin), soit pour découvrir le système scolaire d'un autre pays européen (Belgique). Quelques élèves vont également pouvoir partir à Grenade, en Espagne, en tant qu'ambassadeurs, pour développer un lien de correspondance avec l'école Atalaya. En parallèle, nous allons accueillir des enseignants espagnols qui vont venir observer nos pratiques et également des élèves. Les enfants seront en immersion en binômes dans les familles, et la langue de communication utilisée sera l'anglais. Dans la journée, ils suivront des cours accessibles avec les correspondants (anglais, sport, musique, art...) et profiteront de visites culturelles afin de découvrir le patrimoine.



Renseignements / Inscriptions

Mme Brindeau, directrice de l'école Sainte Marie

✉ 02 97 56 83 26 - 06 31 74 57 81

✉ eco56.stema.ploemel@enseignement-catholique.bzh

Les inscriptions pour la rentrée 2026 sont ouvertes, elles seront prises par ordre d'arrivée. Vous pouvez prendre RDV pour visiter, discuter de votre enfant et des projets de l'école et tout simplement faire connaissance !

Le CCAS un soutien pour tous, au cœur de la solidarité locale



Sylvie Morvant

5^{ème} adjointe aux affaires sociales, à la santé et du CCAS

«

Le mot de l'élu, Mme Morvant, adjointe aux affaires sociales de Ploemel :

Aller vers le CCAS, une porte d'entrée qu'il faut oser pousser.

Une démarche qui permet de retrouver un rôle actif, épanoui et l'estime de soi grâce aux offres proposées par le CCAS mêlant loisirs, aide pratique, soutien administratif, conférences, repas convivial, entre autres.

Le CCAS accompagne la population au quotidien dans le cadre de ses missions de prévention et d'orientation.

Le CCAS c'est l'acteur de proximité pour tous : jeunes, jeunes retraités, retraités, personnes confrontées aux accidents de la vie, personnes vulnérables, personnes âgées, personnes sans domiciliation... »



→ Proche des familles, il a contribué à soutenir les plus fragiles d'entre elles en accordant des aides d'urgence sous forme de bons alimentaires. Il peut accorder également une aide en cas de difficultés de règlement des factures d'énergie ou d'eau. Il s'agit du Fonds Énergies Eau dont le financement est partagé entre le département et le CCAS.

→ Il permet également aux personnes sans domicile stable de disposer d'une adresse afin d'accéder à l'ensemble de leurs droits sociaux et de recevoir leur courrier en toute sécurité : c'est la domiciliation.

→ Il accueille, accompagne et oriente également tous les publics dans leur recherche de logement social, dans un territoire où se loger devient particulièrement complexe.

→ L'intercommunalité s'étant dotée d'un conseil local en santé mentale au cours de l'été, le CCAS de Ploemel a souhaité apporter sa pierre à ce nouveau dispositif en organisant une conférence sur le thème du harcèlement scolaire.

La Ploemeloise : solidarité et générosité



2021,50 €

MONTANT REMIS À
LA LIGUE CONTRE
LE CANCER MOR-
BIHAN LORS DE LA
PLOEMELOISE !

2021,50 € : c'est le montant remis à la ligue contre le cancer Morbihan. Cette somme sera dirigée vers l'aide aux personnes dans leur parcours de soins, l'aide aux aidants et des actions de prévention. Toutes les conditions étaient réunies pour cette journée de mobilisation : la grande générosité de la part des participants, l'engagement des bénévoles du club des randonneurs, du comité des fêtes, des membres du CCAS, de la Ligue contre le Cancer et du don du sang. Et bien sûr, ce qui fait maintenant le succès de la Ploemeloise, la collection très généreusement offerte par les boulangeries de Ploemel : La P'tite Boulange et Tentations gourmandes.

Le CCAS aux petits soins pour les aînés en cette fin d'année

Un moment festif et solidaire pour offrir aux aînés rencontres, partage et attention en cette fin d'année !

Comme chaque année, le centre communal d'action sociale contribue au bien-être des seniors avant les fêtes de fin d'année.

Les Ploemelois âgés de plus de 70 ans et domiciliés sur la commune ont été invités à partager un repas festif le 22 novembre. Pour les personnes de plus de 77 ans qui n'ont pas pris part au repas, des bons de 30€ à utiliser chez les commerçants sont remis au domicile des personnes éligibles durant la période de Noël. Les membres du Conseil d'administration du CCAS ont à cœur de faire de cette distribution une occasion de rencontres, déchanges, et de moments de partage très agréables.



L'adil du Morbihan vous informe

Locataire, propriétaire ou futur acquéreur : quels sont vos droits et obligations ?



Le bon réflexe logement : l'ADIL du Morbihan

Vous vous posez des questions sur votre logement ?

L'ADIL du Morbihan vous informe gratuitement, en toute neutralité sur vos droits et obligations, que vous soyez locataire, propriétaire ou futur acquéreur.

- Quel est le préavis pour reprendre un logement locatif ?
- Qui doit payer les réparations dans un logement loué ?
- Peut-on augmenter le loyer après les travaux ?
- Mon logement est-il conforme aux normes de décence ?
- Quelle est ma capacité d'emprunt pour acheter mon futur logement ?
- Quelles démarches et aides pour rénover, adapter ou agrandir ma maison ?

Pour toutes questions juridiques, financières ou fiscales, sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits.



02 97 47 02 30

www.adil56.org



adil56.rdv.date

Agence départementale d'information sur le logement du Morbihan - 14 rue Ella Maillart 56000 Vannes - 6 rue de l'Aquilon 56100 Lorient

Le centre communal d'action social un acteur de l'autonomie et de la santé

Cette année encore le CCAS a développé de nombreuses actions à destination de publics variés.

Votre CCAS continue de développer un projet volontariste d'actions à destination des seniors dans le but de maintenir l'autonomie et la santé le plus longtemps possible. Cela en proposant tout au long de l'année :

- Séances de yoga, relaxation...,
- Séances d'activité physique adaptée,
- Ateliers Mobilité,
- Ateliers Nutrition,
- Une conférence sur la maladie d'Alzheimer et l'accompagnement des aidants,
- Des rendez-vous loisirs lors des « jeudis animés seniors » autour du jeu, de la stimulation de la mémoire, de sorties culturelles (ciné-senior à Auray, sortie à la journée à Guerlédan, sortie en bateau sur la ria d'Étel...).

Cette année un séjour vacances sur l'île d'Oléron a été proposé en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances. Le dispositif Seniors En Vacances permet aux personnes à partir de 60 ans, quels que soient leurs revenus grâce à une tarification sociale, de profiter de vacances. Pour la première année le CCAS de Ploemel associé au CCAS de Landaul a donc organisé un séjour sur l'île d'Oléron. Au programme, découverte du patrimoine riche de l'île, balade, restaurant et soirée animée. Chacun à son rythme et selon ses capacités a pu profiter d'un séjour très agréable. Même si la météo n'était pas optimale, la bonne humeur et la bonne entente ont largement supplié l'absence de soleil.



1



2



3



4



5

À venir :
C'EST NOUVEAU !!



Dès le 13 janvier, le CCAS vous propose un cycle de 7 séances autour du sommeil.

Au programme :

- Le sommeil, les mécanismes et les effets du temps (âge);
- Les conseils de prévention ;
- Outils pédagogiques : les techniques de relaxation (sophrologue) ;
- Les syndromes, les maladies, les médicaments : analyse de l'agenda du sommeil.

Vie culturelle & associative

Encore une année qui s'achève et qui laisse entrevoir de beaux projets pour 2026. Les services ont à cœur de faire vivre la commune et de vous proposer différentes actions culturelles. À la médiathèque, les activités ont été diverses et variées : Gravure, origami, les p'tites zoreilles, contes et spectacles, escape game... mais aussi les journées du patrimoine, Détour d'art, le cinéma plein air, l'exposition photos au parc de mane Bogad et dans les jardins de la mairie. En ces temps plutôt difficiles, la culture est une véritable bouffée d'oxygène. Alors nous vous souhaitons une très belle année 2026, la médiathèque vous accueille comme toujours les bras ouverts.



Muriel Granger
1^{ère} adjointe
à la culture, à la valorisation
du patrimoine, à la commu-
nication et à l'événementiel



Cinéma en plein air !

Une projection qui rassemble petits et grands

Pour marquer la fin des vacances d'été, les ploemelois étaient invités à partager une soirée en plein air avec la diffusion du film « L'Ascension ». Une centaine d'habitants, adultes comme enfants, s'est déplacée. En raison de la météo la séance s'est tenue dans la salle polyvalente. Les enfants du CMJ étaient présents pour tenir la petite restauration qui a eu du succès. Bonbons, popcorn et autres friandises ont régalé les cinéphiles qui attendent une nouvelle édition l'année prochaine.

Marché de Noël

Une journée chaleureuse au cœur de la magie de Noël

Dimanche 30 novembre 2025, à la salle du Groez Ven, s'est déroulé notre marché de Noël. Vingt et un exposants ont répondu présents. Leurs créations ont ravi les plusieurs centaines de personnes qui ont déambulé dans l'après-midi. Les amicales des deux écoles se sont réunies pour proposer boissons fraîches et chaudes, et des gourmandises, dont des gâteaux confectionnés par les enfants. Des bénévoles ont animé un atelier de loisirs créatifs pour la plus grande joie de tous. Mais la star de l'après-midi c'était bien le Père-Noël assisté de deux de ses lutins. À la clôture du marché de Noël, le bilan est positif : des exposants, bénévoles, et badauds, ravis de l'ambiance conviviale qui y régnait : c'est la magie de Noël de Ploemel !



LeS AniMAtiOnS de la médiathèque

HORAIRES HORS
SAISON : VOIR
PAGE 43

RETOUR EN IMAGES
LA MÉDIATHÈQUE : UN LIEU ANIMÉ !

VACANCES D'AUTOMNE AUTOMNE NUMÉRIQUE

Pour la 4^{ème} édition de l'Automne numérique, les médiathèques du réseau Les Médiathèques Terre Atlantique ont proposé un programme d'ateliers autour de la création sonore : à Ploemel, les ados de l'Espace Jeunes ont créé une composition musicale avec l'application Incredibox et ont participé au concours sans remporter de prix lors du temps fort à dans la nouvelle médiathèque de Brec'h. Ce qui ne les a pas empêchés de participer à la boum ! En amont, l'accueil de loisirs et le service jeunesse avaient pris part à un tournoi Mario Kart organisé par la médiathèque : un beau partenariat interservices réussi !



NUMÉRIQUE



DES HISTOIRES HALLOWEENESQUES POUR FAIRE PEUR (MAIS PAS TROP)



Création d'origami

Blandine de Bricorigami propose des ateliers de pliage ou de roulage de jolis papiers colorés pour des créations toujours inédites !

Origami



SPECTACLE DE NOËL



CONTE MUSICAL ILLUSTRÉ LE FABULEUX NOËL DE GILDAS TÊTE DE BOIS

Gildas, fils de fermier, ne veut plus manger de patates à Noël et décide de partir afin de trouver le Trésor des Korrigans... pour s'offrir un bon goûter. Mais cette aventure va lui réservé bien des épreuves et des rencontres extraordinaires ! Présenté dans le nouveau complexe Loisirs et Sports, ce conte musical raconté par une comédienne illustré en direct pour le plus grand plaisir d'un public charmé et émerveillé par cette performance aussi drôle que poétique.



Ateliers de gravure pour les enfants, les ados et les adultes.

Animés par l'artiste Nathalie Vieilleville, ces ateliers permettent aux participants de s'essayer à différentes techniques comme la gravure sur gomme japonaise ou à la pointe sèche.



ATELIER DE CRÉATION



LE JEU : DES ANIMATIONS LUDIQUES POUR PETITS ET GRANDS



Les jeux buissonniers: un atelier de création ludique à partir d'éléments naturels. Un sifflet, une couronne ou un joli moulin... Simon, des Jeux vagabonds, a rassemblé les jeunes, les parents, les résidents de Ty Ar Vuhé autour de jouets créés grâce à une pomme de pin, des feuilles, des bouts de bois et même des épis de maïs ! Un vrai moment de partage intergénérationnel sous un joli soleil d'octobre.



À NOTER DANS VOS AGENDAS !

**Dimanche 8 mars à 17h
espace culturel Terraqué de Carnac**
Spectacle Cases de la Créatures Compagnie. Dans un décor noir et blanc, à travers des dessins faits à la craie, un enfant rêveur s'échappe du monde du réel en dessinant. Peu de paroles dans ce spectacle mais un environnement de musique et de sons de cour d'école permet de suivre le cheminement de cet enfant.

Billetterie : Athéna, AURAY
Programme complet des spectacles sur :

www.ploemel.com
Mercredi 11 mars
dans le bourg de Ploemel

venue de la marionnette géante d'Anouk la jardinière lors de son tour géant du territoire à vélo !

Animation mensuelle pour les 0-3 ans Les P'tites z'oreilles

L'espace petite enfance transformé en salle de jeux pour une séance découverte ludique par les tout-petits.

FESTIVAL MÉLISCÈNES 7 au 21 mars 2026

L'année 2026 marque la 25^{ème} édition de ce festival dédié aux marionnettes, théâtre d'objet et formes animées. Pour l'occasion, Anouk et Malo, une jardinière et un pêcheur géants viendront mener l'enquête après la découverte d'étranges bestioles géantes sur le territoire d'Auray. Sur le thème de l'écosystème fertile, des chantiers publics, des ateliers de créations de « mini-bestioles » à partir de matériaux de récupération, des animations sont au programme pour le projet participatif « Un appétit de géant » par la compagnie Les Grandes Personnes.



Détour d'art

Du 7 juillet au 30 août 2025

Chapelle Notre Dame-de-Pitié et Chapelle Saint-Méen



Petite nouveauté cette année à la chapelle Saint-Méen (direction Locoal-Mendon) : l'escape game « un trésor à sauver ! » où des archéologues peu scrupuleux sont à la recherche de la relique de Saint-Méen, cachée quelque part sur le site.

Le but de l'escape game ? Résoudre en moins d'1h des énigmes plus ou moins difficiles en circulant dans et autour de la chapelle : la fontaine, le blason de la famille des Larlan, le reliquaire de Saint-Méen... 8 ados de l'espace jeune, accompagnés de Brewen, ont participé au jeu avec succès : avant l'arrêt du chrono, le groupe en coopération a retrouvé le mystérieux trésor, une relique de Saint Méen dans son reliquaire !

Ateliers créatifs destinés aux familles, proposés par le service Culture et Patrimoine d'AQTA, en complément des activités de la commune de Ploemel. Ces moments de création autour du vitrail de la Crucifixion à Saint-Méen et de la plate-tombe de Pierre de Broërec à Locmaria, ont eu lieu dans les chapelles cet été et durant les vacances d'automne.



La 19^{ème} édition du festival a rencontré le même succès que l'année précédente. Le jeu « Les clés des chevaliers du temps » de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié à Locmaria attire toujours les familles et les curieux du patrimoine. Toujours dans le but d'apprendre l'histoire locale de façon ludique et créative, différentes animations ont ainsi été proposées en juillet et en août.



Carnet noir : Louis Marguerie

Toujours souriant, avec un mot gentil pour chacun, Louis était une personnalité marquante du lieu-dit Locmaria en Ploemel. Il incarnait l'esprit du bénévolat : disponibilité, écoute et générosité. Bénévole de la 1^{ère} heure pour l'association les Amis de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, il s'est engagé dans sa restauration avec passion.

En intégrant le festival Détour d'art, il aura transmis aux visiteurs durant de nombreuses années, l'histoire du lieu-dit et les anecdotes de la restauration avec une note joyeuse ; toujours enthousiaste pour les nouveautés proposées comme le jeu « La clé des chevaliers » ou les ateliers de création. De Louis nous gardons le souvenir d'une présence chaleureuse et bienveillante. Nous adressons nos pensées les plus sincères à sa famille et à ses proches.

Danserion Bro Plenuer

Reprise d'un atelier de danses loisirs depuis fin septembre.



← La parade du Presqu'île Breizh le 25 octobre 2025

Vous avez pu nous voir pendant l'été lors d'une animation orchestrée par le comité des fêtes de Vannes le 14 juillet, avec une déambulation dans les rues intra-muros. En juillet également, nous avons participé au pardon de St Guérin à Brech, qui a accueilli comme à l'accoutumée un public nombreux malgré une météo capricieuse.

Ensuite, toujours à Vannes, le 15 août, nous avons assisté à la messe d'Arvor suivie d'un défilé jusqu'au port, et le lendemain 16 août une trentaine de danseurs et musiciens a pris la direction de Concarneau, dans le cadre de la fête des filets bleus, afin de se produire devant un jury permettant de remettre en jeu notre labellisation bronze obtenue en 2023. Et nous avons obtenu une nouvelle labellisation bronze !

En septembre, nous avons animé la fête de l'huître à Arradon, et pour clôturer notre saison, nous étions invités le 25 octobre à Quiberon, au festival Presqu'île Breizh qui fêtait ses 10 ans.

Ce fut une journée bien remplie pour l'ensemble des Danserion (danseurs enfants-ados, adultes et bien sûr musiciens), avec une animation à Plouharnel en

fin de matinée, une autre à St Pierre Quiberon dans l'après-midi, avant de prendre part à la parade des groupes en soirée. Une foule s'était massée le long du boulevard de la plage pour voir ce défilé qui s'est terminé en apothéose avec un superbe feu d'artifice. Un grand merci à nos enfants et ados qui ont vraiment assuré jusque tard dans la journée.

Nouveauté de la rentrée : reprise d'un atelier de danses loisirs le lundi soir à 20h30 au complexe sports et loisirs, animé par Jacky Bonnec et Youenn Guillo. Plus de 25 personnes y prennent part chaque semaine. Il est toujours possible d'intégrer le groupe !

Quant au cercle, la reprise effective a eu lieu vendredi 7 novembre avec les répétitions des enfants et ados à 20h et celle des adultes à 21h.

2026 sera encore une année très importante pour les Danserion ; certains d'entre nous iront en Irlande au mois d'avril avec une délégation de la section « danses irlandaises » de l'association Korollerien ar Scorff de Lanester.

Et bien sûr nous vous donnons rendez-vous les 18 et 19 septembre 2026 pour l'anniversaire de nos 45 ans. Le programme n'est pas encore établi, mais nul doute qu'il y aura de l'animation dans le bourg de Ploemel ce week-end là.

Plus d'infos ?

Co-Présidents : Laurie Le Roux ☎ 06 20 03 00 38

✉ laurie.leroux89@gmail.com

Youenn Guillo ☎ 07 70 11 90 37 ✉ youennguillo12@gmail.com

Responsable danse enfants-ados :

Angélique Jacques et Youenn Guillo

☎ 07 70 11 90 37 ✉ youennguillo12@gmail.com

Responsable danse adultes : Fanny et Clément Le Lamer

☎ 06 70 64 62 33 ✉ c.lelamer@orange.fr

Ploemel en arts

Vous avez envie de peindre, de dessiner ?

Rejoignez-nous et laissez cours à votre imagination. L'association Ploemel en arts vous accueille dans un cadre convivial, ouvert à tous. Aquarelle, acrylique, huile, crayons de couleur... Chacun apporte sa touche personnelle, selon ses envies, son style. Nous ne dispensons pas de cours ; nos séances sont des moments de partage, de liberté artistique où chacun progresse à son rythme. Il règne une ambiance bienveillante qui favorise les échanges : idées, conseils... Ploemel en arts, c'est le plaisir d'être ensemble autour d'une passion commune.



Amicale laïque de l'école publique du Groez Ven

Une rentrée riche en événements et en nouveautés pour l'amicale laïque.

La rentrée a été chaleureuse pour les parents et les enfants autour d'un café d'accueil offert par l'amicale. Lors de l'assemblée générale de l'amicale laïque de l'école du Groez Ven du 29 septembre 2025, un nouveau bureau a été élu. Thibault Cambier (Président), Aurélie Vandebrouck (Vice-Présidente), Sarah Supiot (Trésorière) et Adeline Lair (Vice-Trésorière) remercient vivement Angéline Roy et Anthony Carquin pour leur implication au sein de l'amicale ces dernières années. Ils accueillent également Aurélie Ezanno en tant que Secrétaire et Simon Plessis en tant que Vice-Secrétaire. Le marché d'automne et son « Bal des Petits Monstres », premier temps fort de l'année, a été un succès. Comme les années précédentes, les familles ont été généreuses en fournissant de bons produits de saison et faits maison qui ont enchanté les nombreux visiteurs. Le Quizz et le Bal qui ont suivi ont été très appréciés par petits et grands ! Ce genre de manifestation permet à l'amicale de soutenir financièrement les projets pédagogiques de l'école telle que la classe verte à Brasparts où l'ensemble des CM1 et CM2 sont partis pendant 3 jours en novembre dernier. Notre stand au Marché de Noël a été une réussite grâce aux délicieuses gourmandises préparées par les enfants avec leurs enseignants et à notre nouveau partenariat avec l'association « Lire c'est partir » qui nous a permis de vendre un large choix de livres à tout petit prix. L'année va se poursuivre avec différentes ventes (pizzas, chocolats, objets personnalisés, etc.) et évènements : fête du



↑ Stand au marché de Noël

printemps le 27 mars et la fête de l'école en juin. Pour toute demande d'informations, contactez-nous ! L'Amicale a aussi un compte facebook et instagram. N'hésitez pas à vous y abonner pour avoir toutes les informations au sujet de nos actions ou de l'école. Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter une très belle année 2026 !

Plus d'infos ?

✉ groezven.amicale@gmail.com
f @Amicale laïque du Groez Ven

Comité des fêtes

Une année 2025 réussie pour le Comité des Fêtes !



L'année a été une belle réussite malgré la pluie qui s'est invitée pour la seconde année lors du traditionnel Moules-Frites.

Heureusement nous avons pu compter sur les fidèles qui sont venus avec parapluies et cirés !

Nous pouvons également remercier les monteurs de chapiteaux pour tout le travail fourni entre montage et démontage chaque semaine. Ils étaient présents à Mendon, à Belz, au comice agricole, au festival des Galettes du Monde, la fête des chasseurs, les deux écoles de Ploemel, ainsi que chez tous les particuliers pour mariage, anniversaire, baptême... Un grand merci à tous et, pour cela, nous avons organisé un pot il y a quelques semaines pour trinquer au travail fourni et la bonne ambiance entre eux. Nous préparons maintenant « la tournée du Père Noël » qui aura lieu le dimanche 21 Décembre avec son vin chaud, ses chocolats et surtout la photo avec le Père Noël. Notez bien la date et écoutez la cloche et la musique qui arriveront dans vos villages... Oh oh oh !

Les réservations pour les chapiteaux pour l'année 2026 commenceront le 20 janvier, il vous suffit d'appeler Claudine au 07 88 95 24 48.

Les bébés d'abord

Unies et dynamiques, les assistantes maternelles renforcent leur engagement pour un accueil familial, individualisé et riche en échanges.



Les neuf assistantes maternelles de l'association « Les bébés d'abord » se sont réunies en septembre, pour leur assemblée générale de rentrée, sous le signe de l'unité et du dynamisme ! Suite à un questionnaire auquel elles avaient répondu, il est apparu qu'elles se rejoignent sur leur vision globale de la profession et sur leur implication dans l'association malgré la diversité de leurs parcours, de leurs profils, et de leurs modes de fonctionnement parfois différents. Ainsi, malgré la baisse de la natalité dont elles ressentent actuellement les effets (puisque elles représentent l'un des premiers maillons de la chaîne auprès de la petite enfance), elles souhaitent continuer à mettre en avant l'importance de l'accueil à domicile, familial, individualisé, tant auprès des enfants que des parents, accueil qui permet des échanges riches, et l'installation d'une relation de confiance, de transparence et de respect mutuel. Elles souhaitent que l'association se maintienne, afin de permettre aux professionnelles d'échanger et de se

soutenir, et aux jeunes accueillis de se retrouver pour des temps collectifs : promenades, jeux extérieurs, activités diverses, etc.

Pour l'année 2026, plusieurs projets ont été évoqués :

- Le traditionnel spectacle de Noël présenté par la conteuse Michelle Vanhoolan, que petits et grands sont heureux de retrouver chaque année.
- La médiation animale, très intéressante pour observer les réactions, interactions et émotions des jeunes enfants face à de petits mammifères domestiques tels que lapins et cochons d'Inde.
- Les ateliers trimestriels à thème comme « tout ce qui roule », « jeux de construction », « le souffle », etc. organisés à tour de rôle par une ou deux assistantes maternelles, dans l'une des salles municipales ou en extérieur.
- Le pique-nique estival au parc de Mané Bogad, moment très apprécié des accueillis et des professionnelles de la petite enfance, qui permet d'aborder différemment le moment du repas (environnement, type d'aliments, etc.)

Rappelons que l'association est présente sur Facebook, Instagram et sur le site internet. L'association des assistant(e)s maternel(le)s de Ploemel met à disposition de nombreuses informations utiles : les disponibilités des assistantes maternelles, régulièrement mises à jour, ainsi qu'une présentation détaillée des conditions d'accueil propres à chacune.

Plus d'infos ?

f @bbdabord - www.bbdabord.fr

Club de randonneurs

Une saison de randonnée dynamique et solidaire, rassemblant 150 adhérents autour de sorties variées et d'actions engagées.

Nouvelle saison des rando les lundis (7-9 km), les jeudis (10-13 km) samedis et dimanches plus rapides. Grâce à l'organisation du bureau et des bénévoles, la rando « un pas sans gluten » a permis de sensibiliser les marcheurs à l'intolérance au gluten. Lors de l'Assemblée Générale nous avons remis un chèque à l'AFDIAG de 1500€ pour soutenir la recherche et l'accompagnement des personnes atteintes. Venez rejoindre les 150 adhérents sur les chemins de rando et partager dagréables moments.

Plus d'infos ?

Alain Étienne, Président - Fabienne Le Vigouroux, secrétaire
✉ secretarie.randoploemel56@gmail.com



↑ Remise du chèque de 1500 € à l'AFDIAG pour soutenir la recherche et l'accompagnement des personnes atteintes.

Ploemel Badminton

Une belle progression et un nouveau créneau !



Cette nouvelle saison, l'association Ploemel Badminton affiche une superbe vitalité avec plus de 50 licenciés en section Loisirs, hommes et femmes confondus. Un chiffre qui témoigne de l'enthousiasme grandissant pour ce sport convivial et accessible à tous. Cette belle dynamique s'est confirmée lors du forum des associations, où de nombreuses inscriptions ont été enregistrées. Pour répondre à cette affluence, le club a décidé

d'ouvrir un second créneau en accord avec la municipalité : mardi de 20h à 22h et jeudi de 19h30 à 21h30. Tous les niveaux se retrouvent sur les terrains dans une ambiance conviviale et décontractée ; les échanges se font dans la bonne humeur. Les matchs en double ou en simple, mixte ou non, s'organisent selon l'affluence, avec parfois un petit esprit de compétition... mais toujours dans un cadre bon enfant ! Des moments de convivialité sont à retenir comme le pot de fin de saison au mois de juin ou encore le pot de l'amitié avant la pause de la Toussaint. Et ce n'est pas tout : une Assemblée Générale est prévue prochainement et l'idée d'une ou plusieurs rencontres amicales loisirs avec d'autres clubs du secteur est en réflexion.

Plus d'infos ?

Mr Le Gosles Cédric ☎ 06 75 02 45 62

Mr Personnic ☎ 06 88 56 52 84

✉ badploemel56@outlook.fr

L'association musicale Dalc'h Atau

Une nouvelle saison de Fest Deiz dynamique, rythmée par des talents confirmés et émergents pour faire vivre la tradition bretonne.

Le premier Fest Deiz de la saison 2025-2026, organisé par l'association musicale Dalc'h Atau (« Tient toujours ») de Ploemel a eu lieu le dimanche 12 octobre 2025 dans la salle polyvalente du Groëz-Ven. Dalc'h Atau, qui existe depuis 2004, propose un Fest Deiz chaque deuxième dimanche du mois, d'octobre à avril. Le lieu de rendez-vous est la salle Polyvalente du Groëz-Ven à Ploemel. Ces événements attirent un grand nombre de danseurs de toute la région. Comme à l'accoutumée, nous mettons tout en œuvre afin d'assurer une belle suite de danses trad et avons le plaisir d'accueillir d'autres groupes musicaux sur scène. Les projets et dates de la nouvelle saison 2025-2026 sont déjà annoncés ! Notre premier Fest Deiz a eu lieu le 12 octobre avec Kristell Goiset. Dans les mois à venir, nous aurons le plaisir de partager la scène avec Pemp le 9 novembre, Kasteloden le 14 décembre, Gouelan Du le 11 janvier 2026, Harold Kotri le 8 février et le 8 mars avec Gwenaëlle Pineau et Anne Marie Nicolle. Nous terminerons la saison avec un grand Fest Deiz le 12 avril 2026. Lors de la nouvelle saison nous souhaitons également mettre encore plus en avant des jeunes talents de la musique bretonne. Lors des changements de plateau, vous verrez de jeunes musiciens et artistes monter sur scène. Ils représentent l'avenir de nos Fest



Deiz, et ils méritent qu'on les soutienne et les encourage, afin de leur donner leur place dans cette belle chaîne de transmission. Nous tenons déjà à remercier nos fidèles danseurs pour leur présence en nombre. Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux ou Tamm Kreiz pour rester informés de nos activités. Et surtout, n'hésitez pas à noter ces dates dans vos agendas !

Plus d'infos ?

☎ 06 22 29 58 47 ✉ groupedalchatau@gmail.com
alchatau.gwiad.bzh ↴

ES Ploemel Foot

Une année prometteuse pour un club en pleine croissance, dynamique sur les terrains et porté par 390 licenciés motivés.



↑ Octobre rose

Une nouvelle année pour le club de football en pleine extension, à ce jour 390 licenciés dont 96 féminines. Comme à l'accoutumée, la rentrée fin août début septembre a débuté dans une excellente ambiance par les journées d'intégration avec les joueurs, les parents et les éducateurs. À la date de décembre, les résultats sont dans l'ensemble très bons dans toutes les catégories. L'ambiance est au rendez-vous dans les équipes avec des animateurs, chanteurs, mais aussi des

joueurs de bombardes dans les vestiaires.

Le mois d'octobre a vu se succéder les différents matches de championnat et de coupes mais aussi la journée octobre rose au sein du club. Bravo aux féminines !

Cette année a également vu la création d'une équipe féminine loisir, concernée et appliquée aux entraînements et pendant les matches.

Le repas du club le 10 novembre, s'est déroulé dans une excellente ambiance, avec un nombre record de 350 participants : un grand bravo aux organisatrices.

Le comité directeur et les responsables préparent bien sûr les 30 ans du tournoi avec diverses animations, et des surprises au programme.

Le comité directeur et les membres du bureau vous souhaitent les meilleurs vœux pour la nouvelle année 2026.

Plus d'infos ?

📞 06 70 93 94 75
✉️ @Esploemelfoot
esploemel.fr

Ploemel forme

Une rentrée dynamique pour Ploemel Forme qui enrichit l'offre avec six cours hebdomadaires !

La rentrée de l'association Ploemel Forme s'est faite le lundi 15 septembre avec 6 cours par semaine. En effet, un nouveau cours de Pilates a pu être rajouté le mardi à 19h45. Voici donc les jours et horaires proposés depuis la rentrée. Les cours se déroulent au nouveau complexe sports et loisirs sauf le cours du lundi avec Delphine qui est dispensé dans la salle polyvalente car l'effectif est trop important.

- Le lundi de 19h15 à 20h15, cardio-renfo avec Delphine salle polyvalente
- Le mardi de 19h45 à 20h45, pilates avec Nina au complexe.
- Le mercredi de 9h30 à 10h30, renforcement musculaire avec Michelle au complexe.
- Le jeudi de 14h00 à 15h00, gym douce avec Michelle au complexe.
- Le jeudi de 19h15 à 20h15 Pilates avec Nina au complexe.
- Le jeudi de 20h15 à 21h15 Renforcement musculaire avec Nina au complexe.



Aux vacances de la Toussaint, nous étions déjà plus de 130 inscrits, avec, outre le cours du lundi qui rassemble entre 40 et 45 personnes, pas loin d'une trentaine de personnes présentes pour les autres cours. L'assemblée générale en même temps que la galette des rois pour l'ensemble des adhérents sera prévue en janvier, et comme les années passées, il y aura un repas de fin de saison en juin.

Plus d'infos ?

Denise Drian, Présidente ☎ 06 83 05 22 17 ✉️ ploemelforme@orange.fr

Beaj Noz

Une nouvelle année prometteuse pour Beaj Noz, forte de cinquante membres et d'une troisième édition déjà en préparation.



P

our 2026, nous sommes heureux d'annoncer que notre association compte désormais une cinquantaine de membres, à la suite de notre assemblée générale. De beaux projets s'annoncent pour l'année à venir. La troisième édition de Beaj Noz est lancée : retrouvons-nous le 30 mai 2026 à Ploemel pour partager un moment convivial et festif.

Plus d'infos ?

✉ beajnoz.56@gmail.com Titouan Rio ☎ 06 24 48 71 52
Youenn Guillo ☎ 07 70 11 90 37

Ploemel Tir

À Grand-Champ, les tireurs de Ploemel Tir brillent.

Le championnat départemental de tir sportif, qui s'est tenu les 8 et 9 novembre à Grand-Champ, a rassemblé un nombre exceptionnel de participants cette année. Une affluence qui témoigne de l'engouement croissant pour les disciplines de précision... et qui s'est traduite par une pluie de médailles, notamment pour plusieurs tireurs de Ploemel Tir.

Arbalète Field 18 m : trois champions pour Ploemel Tir

Dans la discipline très technique de l'Arbalète Field 18 m, les performances ont été remarquables. Katheline Jannin décroche l'or en catégorie Dame. Marythé Blanchard s'impose également, dans la catégorie Vétéran Dame. Marcel Morin complète cette superbe série en remportant l'or chez les Vétérans Sénior.

Carabine 10 m : cette discipline a également offert de très belles victoires.

Katy Costes s'offre brillamment le titre en Dame. Julien Coutadeur s'impose en Sénior 1. Enfin, Marc Michel décroche l'or en Sénior 2.

Les encadrants de Ploemel Tir saluent un début d'année particulièrement réussi, avec des résultats en hausse et une participation record.

À noter dans les agendas !

La saison n'est pas terminée : le Challenge Yves Bertrand se déroulera les 6 et 7 décembre dans le stand de Ploemel. Un rendez-vous incontournable chaque année avant les Championnats Régionaux.



Plus d'infos ?

☎ 06 58 11 11 48 après 19h
✉ [@Ploemeltir](https://www.instagram.com/@Ploemeltir)

Les toqués du jeux

Une édition conviviale qui confirme le succès de l'événement et donne rendez-vous aux joueurs le 4 avril 2026.



La deuxième édition de « Fête vos jeux » samedi 15 novembre a remporté un joli succès. De 14 à 18 heures, les joueurs se sont succédé aux tables dans la bonne humeur, pour venir découvrir ou faire découvrir de nouveaux jeux. La prochaine édition aura lieu le 4 avril 2026. Nous espérons que vous viendrez encore plus nombreux !

Plus d'infos ?

Françoise ☎ 06 79 51 74 78
Ou venez faire un essai, c'est gratuit et c'est le jeudi soir !

Le département recrute des assistants familiaux

Devenir assistant familial, un métier au service des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Devenez assistant(e) familial(e)
Le département du Morbihan vous recrute, vous forme et vous accompagne.

REJOIGNEZ-NOUS SUR assfam.morbihan.fr

MORBIHAN

UN MÉTIER au service des enfants

En savoir plus ?
Pour tout savoir sur les différentes étapes pour devenir assistant familial rejoignez-nous sur :
assfam.morbihan.fr ↗
assfam56@morbihan.fr

Un assistant familial est un professionnel salarié qui, durant des périodes variables, accueille à son domicile des enfants et/ou des jeunes majeurs âgés de 0 à 21 ans, suite à des mesures de protection. Ces placements ont pour but de leur offrir toutes les conditions favorables à leur développement, en leur apportant des garanties éducatives, affectives, et relationnelles. Ces enfants fragilisés doivent trouver un cadre sécurisant en famille d'accueil. Sous l'autorité des inspecteurs de l'aide sociale

à l'enfance, les assistants familiaux travaillent avec une équipe pluridisciplinaire engagée dans le suivi de l'enfant. Ils assurent le lien entre les besoins de l'enfant et les équipes de l'aide sociale à l'enfance, pour garantir toutes les conditions favorables à son épanouissement. Un métier porteur de sens qui fait appel à de grandes qualités humaines et éducatives. Pourquoi pas vous ? Pour pouvoir maintenir son offre d'accueil, le département a besoin de recruter de nouveaux candidats !

La ligne 618 - Breizhgo

Faites le choix de la mobilité durable !

Cette année, ayez le réflexe BreizhGo ! Adoptez les transports en commun en voyageant sur, la ligne 618 (Auray > Étel) Le réseau vous propose un service de qualité à des tarifs avantageux. Le trajet simple pour les lignes départementales est à 2,50€, avec un abonnement mensuel à 50€. Pour les moins de 26 ans, le trajet simple est à 2€ et l'abonnement mensuel à 25€. Les véhicules sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) avec une réservation conseillée la veille avant 17h via la centrale d'appel. Profitez de ce service pratique et économique pour vos déplacements quotidiens ou occasionnels. Que ce soit pour le travail, les courses ou les loisirs, le réseau BreizhGo est là pour vous accompagner. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre centrale d'appel.

En savoir plus ?

Les horaires détaillés et toutes les informations pratiques sont consultables sur www.breizhgo.bzh ↗ ou en contactant la centrale d'appel :
📞 02 99 300 300 (du lundi au samedi de 8h à 20h)

LIGNE 18 devient **LIGNE 618**

HORAIRES
du 20 décembre 2025 au 3 juillet 2026
sous réserve de modifications

AURAY |
ÉTEL | BELZ

BELZ ETEL EROEVEN PLOËMEL AURAY

Un service opéré par
 transdev CAT

BREIZHGO
Le réseau de transport public de Bretagne

Vos trajets occasionnels

COMBIEN ÇA COÛTE ?



BON À SAVOIR

- **Gratuité** pour les enfants **de moins de 4 ans**
- **Gratuité** pour tous le **samedi sur les lignes A, B et C Express**

CORRESPONDANCES

Mes correspondances possibles dans l'heure qui suit la première validation

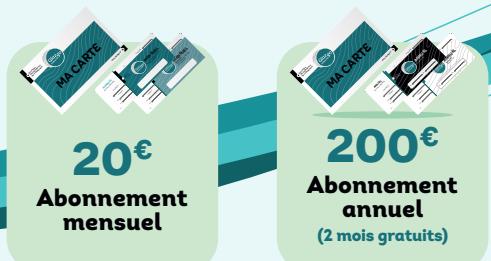
	Lignes Glazgo A, B et C Express	Glazgo à la demande	BreizhGo
Lignes Glazgo A, B et C Express	✓	✓	✗
Glazgo à la demande	✓	✓	✗
BreizhGo	✓	✗	✓

*Ticket unitaire : valable 1 heure en correspondance avec les lignes Glazgo et le Transport à la Demande (pas d'aller-retour possible)

**Ticket journée : valable le jour de la première validation

Choisissez l'illimité !

ABONNEMENTS



50% EMPLOYEUR

Pour ma carte d'abonnement, c'est 50% pour moi, 50% pour mon employeur.

LA TARIFICATION SOLIDAIRE

-50% pour les étudiants, Allocataires Adultes Handicapés (AAH), les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les mineurs des familles nombreuses, les bénéficiaires d'une pension d'invalide, les demandeurs d'asile, les travailleurs saisonniers, les moins de 27 ans et les plus de 65 ans. Sur présentation de justificatifs.

→ **Les conditions et justificatifs :**
fournir un justificatif de domicile sur AOTA de moins de 3 mois et un justificatif de situation solidaire (consulter le CCAS le cas échéant)

→ **Abonnement mensuel :**
justificatif valable 3 mois pour chaque catégorie, 1 an pour les étudiants, familles nombreuses et bénéficiaires AAH
→ Pour savoir où acheter votre abonnement solidaire rendez-vous sur glazgo.fr !

Du lundi au samedi de 7h à 19h
(9h-16h pour les PMR)

EXCLUSIVEMENT SUR RÉSERVATION*

02 97 01 22 20

Numéro mis en service à partir du 18 août 2025

glazgo.fr

l'application « MyMobi »

Possibilité de réserver 2h avant

Consultez la liste de tous les arrêts sur le site glazgo.fr

MON MÉMO




Les services de la Mairie

LA MAIRIE

1, allée abbé Martin Kercret, Ploemel
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h
Mercredi : 8h30 > 12h
📞 02 97 56 84 25
✉️ mairie@ploemel.fr



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h
Mercredi : 8h30 > 12h
Samedi : 9h > 12h
📞 02 97 56 72 16



URBANISME

Service urbanisme
fermé le vendredi après-midi
📞 02 21 32 02 01
✉️ urbanisme@ploemel.fr



CCAS

Permanences en mairie les mercredis
de 9h > 12h ou sur rdv les lundis, mardis et
jeudis
📞 02 97 56 76 15 - 06 88 38 03 85
✉️ ccas@ploemel.fr



SERVICES TECHNIQUES

ZA de Pont Laurence, Ploemel
📞 02 97 56 71 54



POLICE MUNICIPALE

Sur rendez-vous du lundi au vendredi :
9h30 > 12h - 14h30 > 17h
Au téléphone du lundi au vendredi :
13h30 > 14h
📞 02 97 56 70 69
✉️ policemunicipale@ploemel.fr



MÉDIATHÈQUE

2, allée abbé Martin Kercret, Ploemel
Horaires (hors juillet et août)
Mardi : 14h > 18h30
Mercredi : 10h > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi : 14h > 18h30
Samedi : 10h > 15h
📞 02 21 32 02 02
✉️ mediatheque@ploemel.fr



ENFANCE JEUNESSE - VIE SCOLAIRE

Service enfance jeunesse (restauration scolaire, facturation, portail famille)
📞 02 97 06 21 96
✉️ responsable.enfance.jeunesse@ploemel.fr
L'accueil de loisirs (périscolaire les mercredis et les vacances)
📞 06 23 67 01 67
✉️ service.enfance@ploemel.fr
L'espace jeunes (tout ce qui concerne les ados)
📞 07 88 16 76 38
✉️ service.jeunesse@ploemel.fr



RESTAURANTS SCOLAIRES

Groez-Ven ☎ 02 97 56 86 58
Sainte Marie ☎ 06 78 20 66 25

Autres numéros utiles

ÉCOLE GROEZ-VEN

Directrice : Mme Kuta
Rue des écoles, Ploemel
École Primaire ☎ 02 97 56 83 63
École maternelle ☎ 02 97 56 87 82
✉️ ec.0560251u@ac-rennes.fr



ÉCOLE SAINTE-MARIE

Directrice : Mme Brinseau
48 rue Joseph Le Pévédic, Ploemel
📞 02 97 56 83 26
✉️ eco56.stema.ploemel@eco.ecbretagne.org



PAROISSE

M. le recteur Dominique Le Querrec
Presbytère
rue du Pussic 56550 Belz
📞 02 97 55 33 70
✉️ paroisse.debelz@orange.fr



DOMICILE PARTAGÉ

TY AR VUHÉ
Rue Abbé Collet, Ploemel
📞 02 97 56 70 89
✉️ dp.ploemel@gmail.com

AGENDA 2026

Février.

Dimanche 08

Fest-deiz Dalc'h Ataù ☺ SP

Dimanche 15

Théâtre Cie Clairs-obscur ☺ SP
15h Les Fourberies de Scapin de Molière (comédie) - 17h Le Tour du Monde en 80 jours (comédie)

Samedi 21

Loto ESP ☺ SP

Mars.

Samedi 07

AG Comité des Fêtes ☺ SP

Dimanche 08

Fest-deiz Dalc'h Ataù ☺ SP

Dimanche 16

Méliscènes (public) ☺ SP

Mercredi 11

Déambulation de la Géante Anouk
Méliscènes / Mairie ☺ Bourg

Dimanche 15

Élections municipales 1^{er} tour
Mairie ☺ SP

Dimanche 22

Élections municipales 2nd tour
Mairie ☺ SP

Jeudi 26

Les Bébés d'abord ☺ CSL

Vendredi 27

Spectacle École du Groez-Ven ☺ SP

Samedi 29

Repas des randonneurs

Les Randonneurs Ploemelois ☺ SP

Avril.

Samedi 4

Circuit de la Grotte UCA

Dimanche 12

Fest-deiz Dalc'h Ataù ☺ SP

Samedi 18 > dimanche 19

Troc et puces École Ste Marie ☺ SP

Samedi 25 > dimanche 26

Randonnée « Un pas sans gluten »
Les Randonneurs Ploemelois ☺ SP

Jeudi 30

Journée sportive du réseau privé
École Sainte Marie ☺ Stade

Mai.

Mercredi 01

Trail APEL ☺ Parc de Mané Bogad

Jeudi 08

Cérémonie du 8 mai ☺ Parvis
de l'église

30 ans du Tournoi de foot ESP ☺ Stade

Samedi 30

Fest Noz Beaj Noz ☺ SP

Dimanche 31

Fest Noz Nettoyage Beaj Noz ☺ SP

Juin.

Samedi 06

AG + Journée Foot ESP ☺ Stade
Fête École du Groez-Ven ☺ SP

Samedi 13

Fête de l'école Amicale laïque ☺ SP

Jeudi 18

Spectacle Les Bébés d'abord ☺ SP

Samedi 20

Fête de la musique Mairie
☺ SP (en cas de pluie)

Samedi 27

Fête de l'école APEL Ste Marie ☺ SP

Juillet.

Vendredi 10

Pique-nique Les Bébés d'abord
☺ Parc de Mané Bogad

Samedi 18

Moules-frites Comité des fêtes
☺ Stade

Août.

Jeudi 06

Comice agricole ☺ Quiberon

Dimanche 10

Fête de la nature
Société communale de chasse
☺ Saint Laurent
Pardon de Saint Laurent
Asso pour la chapelle de St Laurent
☺ Saint Laurent

Samedi 29

Rentrée du Foot ESP ☺ Stade

Septembre.

Vendredi 04

Forum des Associations
Mairie ☺ SP

Samedi 05

Journée licence ESP ☺ Stade
AG Club des randonneurs ☺ SP

Vendredi 11

> dimanche 13

Anniversaire des Danserion
45 ans Danserion Bro Plenuer
☺ SP

Lundi 14

AG Les Bébés d'abord ☺ SA

Dimanche 27

La Ploemeloise Mairie ☺ SP

Octobre.

Vendredi 09

Marché d'automne
Amicale laïque ☺ SP

Samedi 10

Challenge U13 ESP ☺ Stade

Dimanche 11

Rando vélo Amicale laïque
☺ Parc de Mané Bogad
Fest-deiz Dalc'h Ataù ☺ CSL

Vendredi 16

Congrès départemental
des médaillés militaires Anciens
combattants ☺ SP + Kolibri

Samedi 17

Challenge U11 ESP ☺ Stade

Samedi 27

Soirée Halloween Disco
Ploemel Roller Club ☺ SP

Novembre.

Samedi 07 > dimanche 08

Troc et puces APEL Ste Marie
☺ SP

Mardi 10

Repas ESP ☺ SP

Mardi 11

Commémoration du 11 novembre
Mairie ☺ Parvis de l'église

Vendredi 13

Fête du jeu Les Toqués du jeu ☺ SP

Dimanche 15

Fest-deiz Dalc'h Ataù ☺ CSL

Jeudi 26

Loto UCA ☺ SP

Décembre.

Dimanche 06

Marché de Noël Mairie ☺ SP

Vendredi 11

Spectacle de Noël
Les Bébés d'abord ☺ CSL

Dimanche 13

Fest-deiz Dalc'h Ataù ☺ CSL

Samedi 19

Goûter de Noël ESP ☺ SP

Dimanche 20

Tournée du Père Noël
Comité des fêtes ☺ SP